



RAPPORT DE GESTION 2024

1.	Préambule	3
2.	Conseil général	3
2.1	Composition du bureau	3
2.2	Composition du Conseil général – 50 membres	4
2.3	Objets traités	4
2.3.1	Propositions et postulats en séance du Conseil général adressés au Conseil communal	6
2.3.2	Questions en séance du Conseil général adressées au Conseil communal	6
3.	Conseil communal - 9 membres	7
3.1	Membres et répartitions des dicastères	7
4.	Commissions	8
4.1	Commission financière	8
4.2	Commission d'aménagement	8
4.3	Commission des naturalisations	9
4.4	Commission de nomenclature	9
4.5	Commission d'entraide et intergénérationnelle	9
4.6	Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs	10
4.7	Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie	11
4.8	Conseil des parents	11
5.	Activités des dicastères du Conseil communal	12
5.1	Dicastère 1 : Administration générale et Ressources Humaines 12	
5.1.1	<i>Activités en relation avec le Conseil communal</i>	12
5.1.2	<i>Activités en relation avec le Conseil général</i>	12
5.1.3	<i>Activités en relation avec les Commissions communales</i>	12
5.1.4	<i>Activités en relation avec l'Administration générale</i>	13
5.1.5	<i>Relations publiques et extérieures</i>	13
5.1.6	<i>Personnel communal</i>	14
5.1.7	<i>Dotations 2024 du personnel communal</i>	14
5.1.8	<i>Contrôle des habitants – statistiques diverses</i>	16
5.2	Dicastère 2 : Formation	16
5.2.1	<i>L'école</i>	17
5.2.2	<i>Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité</i>	17
5.2.3	<i>Accueil extrascolaire</i>	18
5.2.4	<i>Devoirs accompagnés</i>	18
5.2.5	<i>Pedibus</i>	18
5.3	Dicastère 3 : Culture et société	19

5.4	Dicastère 4 : Affaires territoriales	20
5.4.1	<i>Rétrospective 2024 sur l'état du dossier d'adaptation aux conditions d'approbation du 24.08.2022</i>	20
5.4.2	<i>Biodiversité</i>	21
5.4.3	<i>La Passerelle de la Glâne</i>	22
5.5	Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale	22
5.5.1	<i>Principaux objets en cours de réalisation</i>	22
5.5.2	<i>Principaux objets à l'étude</i>	25
5.6	Dicastère 6 : Routes et édilité	25
5.6.1	<i>Service de l'édilité et voirie</i>	25
5.6.2	<i>Eclairage public des routes communales</i>	26
5.6.3	<i>Inventaire du réseau routier de la commune</i>	26
5.6.4	<i>Routes communales</i>	26
5.6.5	<i>Elimination des déchets</i>	28
5.6.6	<i>Mémo déchets – nouvelle édition 2025</i>	29
5.6.7	<i>Déchetterie à domicile</i>	30
5.6.8	<i>Décès et inventaire du cimetière 2024</i>	30
5.6.9	<i>Espaces verts</i>	30
5.6.10	<i>Nouveaux outils/machines destinés aux espaces verts</i>	31
5.7	Dicastère 7 : Eaux et route cantonale	32
5.7.1	<i>Route cantonale</i>	33
5.7.2	<i>Approvisionnement en eau</i>	34
5.7.3	<i>Traitement des eaux usées</i>	37
5.7.4	<i>Assainissement Ouest Village</i>	37
5.7.5	<i>Mise en séparatif Les Allys/Impasse du Chêne</i>	38
5.7.6	<i>STAP « Entre-Essiva » - Traitement des métabolites du chlorothalonil</i>	39
5.7.7	<i>Secteur les Simon – Protection contre les crues</i>	39
5.7.8	<i>Service du feu</i>	40
5.8	Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable	43
5.8.1	<i>Bâtiments communaux</i>	43
5.8.2	<i>Agrandissement du périmètre scolaire</i>	44
5.8.3	<i>Modernisation de l'Aigle Noir</i>	45
5.8.4	<i>Transition énergétique</i>	45
5.8.5	<i>Soutien à l'économie locale</i>	49
5.8.6	<i>Evénements de sensibilisation organisés par la Commission 3^E (Energie, Environnement et Economie)</i>	50
5.9	Dicastère 9 : Finances et constructions	50
5.9.1	<i>Les demandes de permis de construire 2024</i>	51
6.	Comptes 2024	53
7.	Développement durable	56
8.	Conclusion et proposition	59

1. Préambule

Madame la Présidente,
Madame la Vice-Présidente,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le Conseil communal établit un rapport de gestion qu'il présente au Conseil général en même temps que les comptes. Le Conseil général prend acte du rapport de gestion. De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.neyruz.ch

2. Conseil général

En 2024, le Conseil général a tenu trois séances ordinaires et une séance extraordinaire :

- Le 14 mai 2024 Séance dédiée aux comptes
- Le 22 août 2024 Séance extraordinaire dédiée à la Maison du P'tit Bonheur
- Le 8 octobre 2024 Séance Divers
- Le 10 décembre 2024 Séance dédiée aux budgets

<https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general>

2.1 Composition du bureau

Chéron Marina	Présidente	AdN
Chavaillaz Véronique	Vice-Présidente	AveN
Bourke Martignoni Joanna	Membre	AdN
Genoud Setti	Membre	GSO
Overney Luc	Membre	ecAS
Schneuwly Purdie Mallory	Membre	AveN

2.2 Composition du Conseil général – 50 membres

Bonvin Fabrice AveN	Crausaz Pierre-Alain GSO	Gendre Pascal AveN	Perrin Laetitia AveN	Schneuwly Purdie Mallory AveN
Bourke Martignoni Joanna AdN	Dobler Philippe ecAS	Genoud Setti GSO	Piller-Maillard Françoise GSO	Sprumont Benoît GSO
Bowden Helen AdN	Egger Ludovic ecAS	Guillaume Girard Catherine GSO	Pillonel Olivier AveN	Sprumont François GSO
Brasey Mireille AveN	Emmenegger Joseph AveN	Häni Jean-Pierre Indépendant	Pillonel Robin AveN	Stroude Roger GSO
Brodard Julien ecAS	Friboulet Jean-Jacques AveN	Kowalski Vincent AveN	Pillonel Yann AveN	Telley Marie-Claude AveN
Bugnon Sébastien ecAS	Galley Bêat AveN	Mettraux Stéphane Nvill	Pythoud Frédéric ecAS	Tenze Dafflon Maria AdN
Chatagny Laurent AveN	Gendre Albert GSO	Mettraux Steve ecAS	Renevey Martin Indépendant	Uldry Sébastien GSO
Chavaillaz Véronique AveN	Gendre Josselin Ntrad	Michel Dousse Valérie AdN	Rolle Pierre-André AveN	Vimal Corinne GSO
Chéron Marina AdN	Gendre Lionel AveN	Overney Luc ecAS	Rossier Christian GSO	Vionnet Maurice ecAS
Cotting Claude AveN	Gendre Pacifique AveN	Perrin Grégoire GSO	Rossier François GSO	Züllig Catherine AdN

2.3 Objets traités

Séance du 14 mai 2024

- Procédé à l'élection de Mme Marina Chéron à la présidence du Conseil Général pour la période 2024-2025
- Procédé à l'élection de Mme Véronique Chavaillaz à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2024-2025
- Procédé à l'élection de Mme Setti Genoud comme scrutatrice au sein du Bureau du Conseil général
- Procédé à l'élection de Mme Mallory Schneuwly Purdie comme scrutatrice au sein du Bureau du Conseil général
- Pris acte de la planification financière 2024-2038
- Accepté à l'unanimité le crédit supplémentaire 2023 pour le chauffage à distance de l'Aigle Noir
- Accepté à l'unanimité le compte de résultats 2023
- Accepté à l'unanimité les comptes d'investissements 2023
- Accepté à l'unanimité la révision totale et adopté le Règlement relatif à l'évacuation et l'épuration des eaux
- Refusé l'amendement de M. Philippe Dobler de l'article 41 sur la révision totale du Règlement relatif à la distribution de l'eau potable par 33 non, 5 oui et 5 abstentions
- Refusé l'amendement de Mme Valérie Michel Dousse des articles 42 et 43 sur la révision totale du Règlement relatif à la distribution de l'eau potable par 31 non, 11 oui et 1 abstention
- Accepté la révision totale et adopté le Règlement relatif à la distribution de l'eau potable par 37 oui, 2 non et 4 abstentions

- Accepté à l'unanimité l'investissement pour la mise en place d'une canalisation pour les eaux usées dans le cadre des travaux de la jonction autoroutière de Matran, selon PGEE de la Commune de Neyruz
- Accepté le crédit supplémentaire 2024 pour la pose de la fibre optique à l'Aigle Noir par 23 oui, 19 non et 1 abstention

Séance du 22 août 2024

- Accepté par 40 oui, 0 non et 1 abstention le crédit additionnel de CHF 700'000.00 pour réaliser l'ensemble des travaux à usage de crèche et d'AES de la Maison du P'tit Bonheur

Séance du 8 octobre 2024

- Accepté à l'unanimité l'adoption de l'article 39 des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac Français (COSAHL) de porter la limite d'endettement à CHF 150 mios
- Accepté à l'unanimité l'adoption de l'article 16 des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac Français (COSAHL) d'adapter la composition du Comité de direction à 11 membres
- Accepté à l'unanimité la révision et l'adoption du Règlement scolaire
- Accepté à l'unanimité le Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value
- Accepté par 44 oui, 1 non et 1 abstention l'octroi de garantie de CHF 3 mios en faveur de Neyergie SA
- Refusé par 27 non, 15 oui et 4 abstentions la transmission au Conseil communal du postulat pour « un don à sa commune d'une demi-journée voire d'une journée civique par année »
- Accepté par 39 oui, 5 non et 2 abstentions la transmission au Conseil communal du postulat pour « des opportunités de fusion communale »
- Pris acte du retrait de la proposition interne du groupe GSO « Constitution d'une Commission spéciale sur la priorisation des projets communaux »

Séance du 10 décembre 2024

- Pris acte de la planification financière 2025-2031/33
- Accepté par 42 oui, 2 non et 2 abstentions la demande de crédit d'investissement Pal
- Accepté par 33 oui, 9 non et 4 abstentions la demande de crédit « arborisation route cantonale séquence 3 »
- Accepté à l'unanimité la demande de crédit pour le remplacement des compteurs d'eau
- Accepté par 44 oui, 1 non et 1 abstention la demande de crédit d'étude étape 1 « Agrandissement et rénovation de l'école »
- Accepté par 43 oui, 0 non et 3 abstentions le budget communal de résultats

- Accepté par 44 oui, 0 non et 2 abstentions le budget communal des investissements
- Accepté à l'unanimité les statuts et l'adhésion au CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines)
- Refusé par 27 non, 18 oui et 1 abstention la proposition interne « Réduction du nombre de membres du Conseil général de 50 à 30 »

2.3.1 Propositions et postulats en séance du Conseil général adressés au Conseil communal

No	Auteur-e	Objet	Dépôt séance du	Validation par le Bureau	Invalidation par le Bureau	Transmis au CC	Retrait	Délai de réponse CC	Répondue en séance du	Etat
2022/05	Groupe AveN	Demande concernant le règlement sur les eaux : M. Jean-Jacques Friboulet demande d'intégrer des mesures incitatives pour diminuer la consommation d'eau dans le Règlement sur les eaux.	15.05.2022	13.09.2022				04.10.2022		
2021/03	Groupe AveN	Demande concernant le plan de relance de la vie villageoise: M. Yann Pillonel demande au CC d'établir des mesures pour revitaliser la vie villageoise.	15.10.2021	23.11.2021		14.12.2021		13.12.2022	14.12.2022	Répondue
2021/02	Groupe AdN	Demande concernant les bénéfices accumulés	28.09.2021				22.11.2021			
2021/01	Groupe ecAS	Demande concernant le taux fiscal	28.09.2021				23.11.2021			

No	Auteur-e	Objet	Déposé	Validation par le Bureau	Invalidation par le Bureau	Transmis au CC	Retrait	Délai de réponse par CC	Répondue en séance du	Etat
2024/06	Groupe GSO	Opportunités de fusion communale	07.09.2024	19.09.2024		08.10.2024		07.10.2025		
2024/05	Groupe GSO	Don à sa Commune d'une demi-journée voir d'une journée civique par année	05.09.2024	19.09.2024		Refusé le 08.10.2024				
2023/04	Groupe AveN	Du pumtrack au skatepark	14.04.2023	25.04.2023		Refusé le 16.05.2023				
2023/03	Groupe AveN	Pour un Aigle Noir modernisé	14.04.2023	25.04.2023		16.05.2023		15.05.2024	12.12.2023	Répondue
2023/02	Groupe AdN	Mise à disposition des protections hygiéniques gratuites et en libre accès	17.03.2023	28.03.2023		16.05.2023		15.05.2024	12.12.2023	Répondue
2022/01	Groupe GSO	Acquisition de 2 abonnements CFF supplémentaires	02.09.2022	13.09.2022		04.10.2022		Intégré dès le budget 2023	04.10.2022	Répondue

2.3.2 Questions en séance du Conseil général adressées au Conseil communal

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Répondue en séance du	Etat	Organe responsable
2024/77	M. Lionel Gendre, Groupe AveN	Relative à la salle double et le fait qu'aucun crédit ne figure sur la planification financière 2025-2033.	10.12.2024	10.12.2024	Répondue	M. Jean-Noël Gendre, Dicastère Finances et constructions
2024/76	Mme Joanna Bourke Martignoni, Groupe AdN	Relative aux travaux à la Route de Nierlet	08.10.2024	08.10.2024	Répondue	M. Jean-Marc Sallin, Dicastère Eaux et route cantonale
2024/75	M. Lionel Gendre, Groupe AveN	Relative à la halte CFF de Neyruz	08.10.2024	Part. 08.10.2024 - Compl. 10.12.2024	Répondue	M. Axel de Montmollin, Dicastère Affaires territoriales
2024/74	M. Lionel Gendre, Groupe AveN	Relative à la réparation de la passerelle CFF endommagée	22.08.2024	22.08.2024	Répondue	M. Jean-Marc Sallin, Dicastère Eaux et route cantonale
2024/73	M. Vincent Kowalski, Groupe AveN	Relative à la récusation d'un-e membre du Conseil général	22.08.2024	22.08.2024	Répondue	Mme Marina Chéron, Présidente du Conseil Général
2024/72	Groupe GSO	Relative aux mesures prises quant au stationnement sur le parking de l'Aigle Noir, de voitures empiétant sur le trottoir	14.05.2024	14.05.2024	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité, remplacé par son suppléant M. Jean-Marc Sallin
2024/71	M. Vincent Kowalski, Groupe AveN	Relative aux mesures prises pour se prémunir de l'utilisation des routes de quartier et secondaires lors des travaux sur la route cantonale	14.05.2024	14.05.2024	Répondue	M. Jean-Marc Sallin, Dicastère Eaux et route cantonale

3. Conseil communal - 9 membres

Le Conseil communal a tenu 42 séances ordinaires et 4 séances extraordinaires en 2024

3.1 Membres et répartitions des dicastères

Nom		Dicastère	Suppléance
Jean-Pierre Corpataux	Syndic	Administration générale et RH	Katuscia Sansonnens-Cherubini
Katuscia Sansonnens-Cherubini	Vice-Syndique	Culture et Société	Jean-Pierre Corpataux
Maryline Dafflon	Conseillère communale	Bâtiments et développement durable	Bernard Kolly
Axel de Montmollin	Conseiller communal	Affaires territoriales	Jean-Marc Sallin
Jean-Noël Gendre	Conseiller communal	Finances et constructions	Fabien Mettraux
Bernard Kolly	Conseiller communal	Formation	Murielle Roos Bovey
Fabien Mettraux	Conseiller communal	Routes et édilité	Axel de Montmollin
Murielle Roos Bovey	Conseillère communale	Santé et prévoyance sociale	Maryline Dafflon
Jean-Marc Sallin	Conseiller communal	Eaux et route cantonale	Jean-Noël Gendre

4. Commissions

4.1 Commission financière

L'article 70 de la Loi sur les finances communales prévoit que la Commission financière se compose d'au moins cinq membres. Ils sont élus par le Conseil général pour la législature parmi les membres du Conseil général. Les attributions de cette Commission sont définies par la Loi (art. 97 LCo) et consistent principalement à examiner le budget et les comptes de la Commune, ainsi que les propositions de dépenses (art. 89 al. 2 LCo) et de modification du taux des impôts. Sur tous ces objets ainsi que sur le plan financier et ses mises à jour, elle fait rapport au Conseil général et lui donne son préavis sous l'angle de l'engagement financier.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller général	Président	Pierre-André Rolle	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Sébastien Bugnon	ecAS
Conseiller général	Secrétaire	Yann Pillonel	AveN
Conseiller général	Membre	Pierre-Alain Crausaz	GSO
Conseiller général	Membre	Béat Galley	AveN
Conseiller général	Membre	François Sprumont	GSO
Conseillère générale	Membre	Catherine Züllig	AdN

4.2 Commission d'aménagement

L'article 36 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions prévoit que la Commission d'aménagement se compose d'au moins cinq membres, dont la majorité est désignée par le Conseil général. Les représentant-e-s des groupes proposent que le Conseil général soit représenté par sept membres. Le Conseil communal sera représenté par deux membres. La Commission examine les projets d'aménagements du territoire et urbanistiques, en particulier le PAL ainsi que les PAD, et émet un préavis à l'attention du Conseil communal.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller communal	Président	Axel de Montmollin	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Christian Rossier	GSO
Conseillère générale	Membre	Joanna Bourke Martignoni	AdN
Conseiller général	Membre	Julien Brodard	ecAS
Conseiller général	Membre	Albert Gendre	GSO
Conseiller général	Membre	Pascal Gendre	AveN
Conseiller général	Membre	Robin Pillonel	AveN
Conseiller général	Membre	Martin Renevey	Indép.
Conseiller communal	Membre	Jean-Marc Sallin	ecAS

4.3 Commission des naturalisations

Les membres de la Commission des naturalisations sont élus par le Conseil général, conformément à l'article 43 de la Loi sur le droit de cité fribourgeois. Ils examinent les dossiers des requérants à la naturalisation, les reçoivent en entretien puis émettent un préavis à l'attention du Conseil communal, pour l'octroi du droit de cité.

Composition		Nom	Groupe
Conseillère générale	Présidente	Mallory Schneuwly Purdie	AveN
Conseillère générale	Vice-Présidente	Setti Genoud	GSO
Conseillère générale	Secrétaire	Laetitia Perrin	AveN
Conseillère générale	Membre	Helen Bowden	AdN
Conseiller général	Membre	Ludovic Egger	ecAS
Conseiller général	Membre	Jean-Jacques Friboulet	AveN
Vice-Syndique	Membre	Katiuscia Sansonnens-Cherubini	GSO
Conseiller général	Membre	Sébastien Uldry	GSO

4.4 Commission de nomenclature

La Commission de nomenclature attribue le nom des rues et leur numérotation ainsi que de tout ce qui concerne le territoire et l'appellation des lieux-dits. La Commission fonctionne lors de la création de nouvelles constructions et de nouveaux quartiers.

Composition	Nom	Groupe
Conseiller communal	Fabien Mettraux	AveN
Collaboratrice de l'administration	Anne-Laure Bersier	Admin.
Personne externe	Anita Caruso	Externe
Personne externe	Guy Rossier	Externe
Personne externe	Jean-Marc Schorderet	Externe

4.5 Commission d'entraide et intergénérationnelle

- Promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population
- Promouvoir la rencontre avec les personnes seules ou isolées afin de leur permettre de maintenir des liens sociaux
- Apporter une aide à la personne atteinte momentanément dans son autonomie (personne âgée, handicapée, malade, accidentée, etc.) et aux personnes nouvellement arrivées dans la commune
- Promouvoir la rencontre entre les générations
- Réfléchir à l'encouragement des jeunes à la vie associative et politique
- Analyser les besoins pour les seniors (selon le concept Senior+)
- Valoriser l'expérience des seniors
- Prévenir les incivilités et les addictions

Composition		Nom	Groupe
Conseillère communale	Présidente	Murielle Roos Bovey	AdN
Conseiller général	Vice-Président	Roger Stroude	GSO
Conseillère générale	Secrétaire	Mireille Brasey	AveN
Personne externe	Membre	Willy Boder	Externe
Conseillère générale	Membre	Catherine Guillaume Girard	GSO
Conseillère générale	Membre	Maria Tenze Dafflon	AdN
Personne externe	Membre	Marie-Antoinette Speierer	Externe
Personne externe	Membre	Carine Spielmann	Externe

M. Joachim Friboulet a démissionné au 30 juin 2024. Le poste a été repourvu en 2025 par M. Benoît Sprumont.

4.6 Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs

Cette Commission a pour principal objectif la promotion de la culture, des sports et des loisirs au sein de notre village.

- Promotion de la culture
- Analyse et soutien des manifestations culturelles locales
- Subvention communale en matière culturelle
- Promotion du sport et des loisirs (infrastructures, zones de loisirs)
- Propose au Conseil communal le calendrier et l'horaire général d'utilisation des installations sportives
- Fait l'inventaire des locaux disponibles et prévoit les possibilités d'utilisation
- Propose au Conseil communal les périodes de vacances pour la fermeture des installations

Composition		Nom	Groupe
Vice-Syndique	Présidente	Katiuscia Sansonnens-Cherubini	GSO
Personne externe	Vice-Présidente	Emilie Dumas	Externe
Personne externe	Secrétaire	Francisca Barros Berlendis	Externe
Personne externe	Membre	Sophie Deheselle	Externe
Conseiller général	Membre	Lionel Gendre	AveN
Personne externe	Membre	Frédéric Repond	Externe
Personne externe	Membre	Maude Richli	Externe
Conseillère générale	Membre	Marie-Claude Telley	AveN
Conseillère générale	Membre	Corinne Vimal	GSO

Mme Carmela Grinoli Uldry a démissionné le 30 juin 2024 et a été remplacée par M. Frédéric Repond.

M. Bertrand Macheret a démissionné le 30 octobre 2024 et a été remplacé par Mme Sophie Deheselle.

4.7 Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie

- Initier des projets dans le domaine des énergies renouvelables, l'économie d'énergie, ainsi que dans les domaines de la protection de la nature et de la biodiversité, ainsi que soutenir le Conseil communal dans son action
- Initier des projets dans le domaine de la mobilité douce
- Considérer les objectifs cantonaux en matière énergétique et environnementaux et autres projets de soutien
- Soumettre au Conseil communal les objectifs d'émission de CO2 du parc immobilier communal, de ses véhicules, ainsi que des employés communaux dans l'exercice de leur travail
- Assurer le lien avec la société Neyergie SA et se coordonner dans la promotion des énergies renouvelables
- Mettre en œuvre une stratégie « Agenda 2030 pour le développement durable »
- Mettre en œuvre des projets pour favoriser l'économie de proximité et locale (exemple : marché d'automne, comptoir, etc.)
- Soutenir les artisan-ne-s, commerçant-e-s et entreprises locales en cas de difficultés, connaître leurs besoins
- Créer du réseautage au travers d'événements ponctuels et favoriser les synergies entre entreprises
- Mener des réflexions d'attraction pour l'implantation de nouvelles entreprises à Neyruz
- Mettre en œuvre et coordonner une stratégie « Agenda 2030 pour le développement durable »

Composition		Nom	Groupe
Conseillère communale	Présidente	Maryline Dafflon	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Fabrice Bonvin	AveN
Délégué à l'énergie	Secrétaire	Christophe Labaloue	Externe
Personne externe	Membre	Ludovic Banchet	Externe
Personne externe	Membre	Jean-Paul Castella	Externe
Conseiller général	Membre	Pierre-Alain Crausaz	GSO
Conseiller général	Membre	Pacifique Gendre	AveN
Personne externe	Membre	Susana Gomes Marcelino	Externe
Conseillère générale	Membre	Valérie Michel Dousse	AdN

4.8 Conseil des parents

Selon l'article 31 de la Loi sur la scolarité obligatoire, le rôle du Conseil des parents consiste à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller communal	Président	Bernard Kolly	GSO
Personne externe	Vice-Présidente	Véronique Sordet	Externe
Personne externe	Membre	Denis Hernandez	Externe
Personne externe	Membre	Marco Lattuada	Externe
Personne externe	Membre	Evelyne Lötscher	Externe
Conseillère générale	Membre	Valérie Michel Dousse	AdN
Personne externe	Membre	Sophie Sacau Forray	Externe
Directeur Ecole Terre-Lune		Michel Pochon	DFAC
Déléguée du Corps enseignant		Aline Noser	DFAC
Collaboratrice de l'administration		Fabienne Mazonauer	Admin.

M. Denis Hernandez remplace Mme Lara Gross Etter démissionnaire au 31 décembre 2023.

5. Activités des dicastères du Conseil communal

5.1 Dicastère 1 : Administration générale et Ressources Humaines

Ce dicastère est géré par M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic.

5.1.1 Activités en relation avec le Conseil communal

- Relation avec la Préfecture pour l'organisation et le fonctionnement du CC
- Mise à jour de la liste des dossiers du CC (état des lieux des dicastères, outil de pilotage)
- Organisation des séances ordinaires et stratégiques du CC
- Coordination avec l'administration pour la gestion des dossiers, signature des décisions et du courrier, validation des factures
- Organisation et/ou coordination d'autres manifestations du CC (internes, externes ou avec des partenaires)
- Appui des CC dans leurs dicastères respectifs

5.1.2 Activités en relation avec le Conseil général

- Élaboration et/ou finalisation des diverses communications du CC (communications, messages, rapport de gestion, etc.)
- Participation aux séances du bureau du CG pour représenter le CC

5.1.3 Activités en relation avec les Commissions communales

- Nomination des membres des Commissions communales (à la suite de démissions)

- Participation à diverses séances de Commissions en tant que « externe » ou pour représenter le CC

5.1.4 Activités en relation avec l'Administration générale

- Analyse des outils informatiques, réorganisation de fichiers de travail
- Gestion du parc informatique et des logiciels, mise à jour des outils informatiques, notamment gestion des séances, GED et suivi des dossiers, licences, sécurité informatique
- Contacts avec les partenaires informatiques et suivi des contrats
- Poursuite de la digitalisation en coordination avec le projet de l'ACF et du canton
- Site internet : coordination pour la mise en place de plusieurs pages supplémentaires
- Journal de l'Écureuil : élaboration d'articles pour l'Écureuil et finalisation des éditions du journal d'informations de la commune
- Analyse du portefeuille d'assurances et mises à jour de plusieurs contrats d'assurances
- nLPD : adaptation et mise en œuvre de la nouvelle loi (dossier en cours de travail)
- Participation à diverses rencontres liées à la stratégie 2030 de Neyruz pour le développement durable
- Participation au GT du CC pour la révision du PAL, séances de conciliation et diverses rencontres avec les mandataires et la population
- Périmètre scolaire : Président du jury du concours d'architectes et Président de la CoPro
- Participation à diverses réunions liées au projet de réfection de l'Aigle Noir
- Participation à diverses réunions liées au projet de valorisation de la place de jeux et de loisirs des Simon
- Participation aux travaux de la « Maison du P'tit Bonheur »
- Participation à diverses séances techniques et liées au développement du village (PAD divers, Clédard, logements Seniors+, cabinet médical, etc.)
- Participation à l'élaboration du budget 2025, présentations à la Commission financière et au CG : bureau du CG, chef-fe-s de groupes, CG

5.1.5 Relations publiques et extérieures

- Agglomération de Fribourg : analyse des projets de Neyruz au PA5 et participation aux séances CARM et aux séances liées au PA
- Association régionale de la Sarine (ARS) : membre du Comité Directeur pour représenter les communes de Sarine-Ouest
- Assemblées avec l'Association des communes fribourgeoises (ACF) pour représenter Neyruz
- Conférence des Syndics de Sarine-Ouest : participation aux conférences, analyse d'éventuelles collaborations intercommunales
- Conférence des Syndics de la Sarine : participation aux conférences pour représenter Neyruz
- Coopérative La Neyruziennne : membre du CA et participation aux Conseils d'Administration

- Fusion de communes : analyse des opportunités de fusions à la demande du CG, contacts avec les communes potentiellement intéressées, contacts avec l'ACF, le SCom et la Préfecture (dossier en cours de travail)
- Nombreuses rencontres, notamment pour le PAL et pour divers dossiers de construction importants, EP-EU, routiers, achats et ventes de terrain, avec des partenaires contractuels et avec des citoyen-ne-s
- Gare CFF de Neyruz : séances et contacts avec les CFF et les Autorités cantonales
- Participation à de nombreuses manifestations villageoises pour représenter le CC
- Relation avec la presse

5.1.6 Personnel communal

- Traitement du dossier de malversation de l'ancien responsable des finances, analyse des dossiers, contacts avec la fiduciaire, la Préfecture, le SCom, le Ministère public, enquête administrative y relative, informations et communications
- Suivi RH : réunions avec tout le personnel, contrats, cahiers de charges, analyse des dotations et des tâches internes et externes, séances d'évaluation de fin d'année
- Suivi des remplacements : absences, congés, vacances, démissions, etc.
- Engagement du personnel communal : recrutement, sélection, contrat, etc.
- Coordination et/ou organisation des rencontres avec le personnel communal et le CC
- Analyse et mise à jour du règlement communal sur le personnel (dossier en cours de travail)

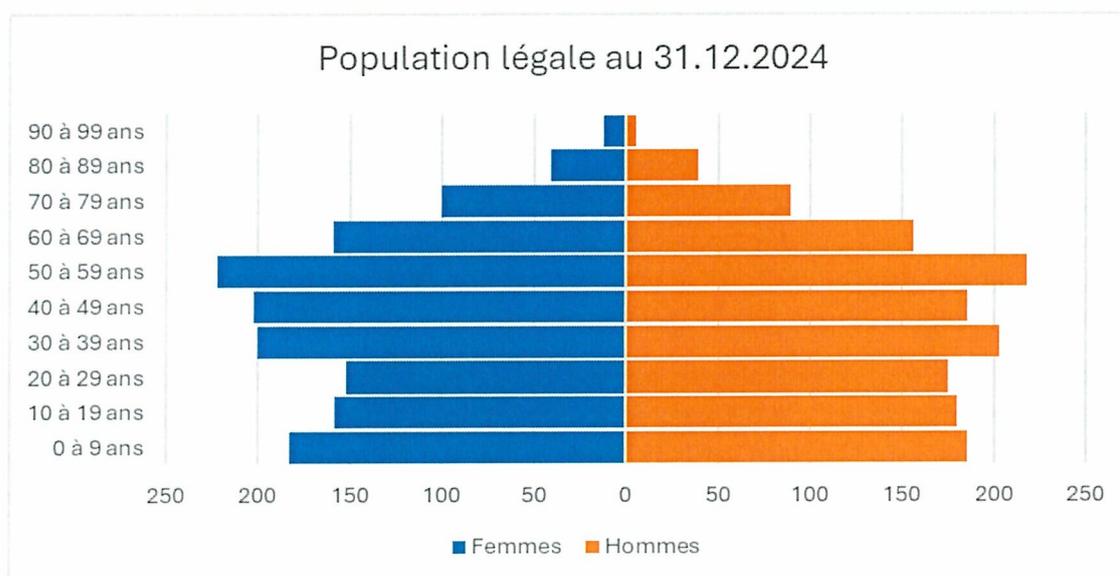
5.1.7 Dotations 2024 du personnel communal

	ADMINISTRATION	2022	2023	2024
Nicolas Wolleb	Responsable administratif	100 %	100 %	100 %
Marie-Noëlle Eggertswyler	Administratrice des finances – Adjointe du RA (départ en retraite au 31.12.2023)	90 %	-	-
Marie-Noëlle Eggertswyler	Remplacement du 01.09 au 31.10.2024 à 80%	-	-	-
Marie-Noëlle Eggertswyler	Remplacement du 01.11 au 31.12.2024 à 40 %	-	-	-
Hugo Delabays	Administrateur des finances (entrée en fonction le 01.07.2023 et départ au 23.07.2024)	-	100 %	100 %
Roxane Robatel	Collaboratrice au service des finances	60 %	60 %	60 %
Roxane Robatel	Augmentation du temps de travail du 01.09 au 31.12.2024 de 20%	-	-	-
Ludovic Circelli	Responsable service technique (départ au 30.04.2024)	100 %	100 %	-
Arnaud Guélat	Responsable technique	-	-	100 %
Isabelle Delabeye	Préposée au contrôle des habitants et collaboratrice administrative	80 %	80 %	80 %
Anne-Laure Bersier	Service technique	50 %	50 %	60 %
Luigia Lopez	Service technique et collaboratrice administrative	100%	100 %	90 %
Fabienne Mazenauer	Secrétariat des écoles	50 %	50 %	50 %
Laetitia Gilliéron	Secrétariat du Conseil général et collaboratrice administrative (départ le 31.05.2023)	60 %	-	-
Sandra Dévaud	Secrétariat du Conseil général et collaboratrice	-	60 %	60 %

	administrative (entrée en fonction le 01.06.2023)			
	TOTAL	690 %	700 %	700 %
	EDILITE	2022	2023	2024
Lara Lauper	Responsable de la déchetterie et des espaces verts (entrée en fonction le 01.07.2023)	-	90 %	90 %
Patrick Henchoz	Responsable de la voirie	100 %	100 %	100 %
Valentin Catillaz	Collaborateur au service de l'édition	100 %	100 %	100 %
	TOTAL	200 %	290 %	290 %
	CONCIERGERIE	2022	2023	2024
Defferrard Gilbert	Responsable conciergerie, fontainier et CAD	100 %	100%	100%
Sonia de Sousa Torres Campos	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Sylvie Graber	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Vera Ramalho da Rocha	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Ardiana Shala	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Olfa Krona	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
	DECHETTERIE	2022	2023	2024
Olfa Krona	Surveillante	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Didier Progin	Surveillant	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Frédéric Roos	Surveillant en janvier 2024	-	-	à l'heure
Pierrot Papaux	Surveillant	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Axel Dafflon	Surveillant départ en août 2023	à l'heure	à l'heure	-
	BIBLIOTHEQUE	2022	2023	2024
Francisca Barros Berlendis	Responsable	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Iheb Krona	Collaborateur	à l'heure	à l'heure	à l'heure
	DEVOIRS ACCOMPAGNES	2022	2023	2024
Rachel Bugnon	Départ le 15.04.2024	à la séance	à la séance	-
Nathalie Cavelti Brand		à la séance	à la séance	à la séance
Fabienne Chatagny		à la séance	à la séance	à la séance
Brice Courtet		à la séance	à la séance	à la séance
Willy Boder		à la séance	à la séance	à la séance
Alexandra Egger	Entrée en fonction le 06.02.2023	-	à la séance	à la séance
Bénédicte Friboulet	Départ le 30.01.2023	à la séance	à la séance	-
Coraline Schafer	Entrée en fonction le 20.09.2022	à la séance	à la séance	à la séance
Natania Rapin	Départ le 30.06.2024	-	à la séance	à la séance
Hazal Yaygir	Entrée en fonction le 11.11.2024	-	-	à la séance
	FOUR	2022	2023	2024
Frédéric Gendre	Gestionnaire du four, a démissionné au 31.12.2024	forfait annuel	forfait annuel	forfait annuel
Myrienne Catillaz	Gestionnaire du four	forfait annuel	forfait annuel	forfait annuel
	CENTRE LES SIMON	2022	2023	2024
Myrienne Catillaz	Gestionnaire de la salle Noisette	par location	par location	par location
	ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	2022	2023	2024
Christophe Labaloue	Délégué à l'énergie et au développement durable	à l'heure	à l'heure	à l'heure

5.1.8 Contrôle des habitants – statistiques diverses

	2022	2023	2024
Arrivées	301	231	206
Départs	268	210	233
Naissances	36	28	26
Décès	15	19	13
Population	2'839	2'869	2'863
Electeurs-trices inscrit-e-s en matière fédérale et cantonale	1'774	1'756	1'770
Electeurs-trices inscrit-e-s en matière communale	2'028	2'054	2'092



	FEMMES	HOMMES
90 à 99 ans	12	5
80 à 89 ans	41	39
70 à 79 ans	100	89
60 à 69 ans	159	156
50 à 59 ans	222	218
40 à 49 ans	202	186
30 à 39 ans	200	203
20 à 29 ans	152	175
10 à 19 ans	158	180
0 à 9 ans	183	186

5.2 Dicastère 2 : Formation

Ce dicastère est géré par M. Bernard Kolly, Conseiller communal

5.2.1 L'école

L'école Terre-Lune de Neyruz compte tous les degrés allant de l'école enfantine jusqu'à ceux de l'école primaire (de la 1H à la 8H). De ce fait, l'école de Neyruz représente un cercle scolaire à part entière sur un même site.

Au début de l'année scolaire 2023, l'école comptait 294 élèves physiques pour 15 classes.

Effectifs au 31 décembre 2024 : 291 élèves physiques (307 légaux) répartis ainsi :

- 80 élèves physiques (82 légaux) pour les classes enfantines, répartis dans 4 classes avec une équipe de 8 enseignantes
- 211 élèves physiques (225 légaux) pour les classes primaires, répartis dans 11 classes avec une équipe de 25 enseignants-es

Trois enseignantes ACM/ACT, des enseignantes spécialisées et un TSS complètent le corps enseignant, ce dernier étant dirigé par un directeur d'école assisté d'une secrétaire scolaire. Pour les élèves présentant des difficultés scolaires, les solutions intégratives sont privilégiées. Ainsi, avec une aide ciblée et personnalisée, chaque enfant a la possibilité de suivre sa scolarité dans l'école de son village. Pour ces élèves aux besoins éducatifs particuliers, le temps consacré par enseignant est supérieur à la moyenne.

Pour cette raison, nous trouvons par exemple des classes composées de 16 élèves physiques, mais 22 élèves légaux, car 3 élèves sont au bénéfice d'un accompagnement. Dès lors, le nombre légal d'élèves est important car il définit le nombre d'élèves dont sera composée une classe. Ces accompagnements sont assurés par des enseignantes spécialisées, et également par des logopédistes, psychologues et psychomotriciens.

Le règlement scolaire a été modifié et approuvé par le Conseil général le 8 octobre 2024.

5.2.2 Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité

Le cercle scolaire de Neyruz est doté d'un service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SLPPI). Ce service a pour but d'aider les élèves en âge préscolaire et scolaire – www.slppi.ch.

Le service de psychologie

La psychologue en milieu scolaire analyse les situations problématiques de l'enfant en intégrant dans sa démarche le contexte familial, scolaire et social. À la suite de cette analyse, elle peut proposer divers types d'intervention. Ce service est assuré par Mme Delphine Meuwly,

Le service de logopédie

La logopédiste s'occupe de la prévention, de l'évaluation, du traitement des troubles du langage oral et écrit (fonction de communication et d'expression de la pensée), ainsi que de la voix chez l'enfant. Ce service est assuré par Mme Florence Faucon.

Le service de psychomotricité

La psychomotricienne travaille avec les enfants qui expriment un malaise à travers leur corps : le corps dans ses aspects fonctionnels (support de nos ajustements moteurs), expressifs (support de nos émotions) et relationnels (support des échanges avec le monde extérieur). Ce service est assuré par Mme Sandra Bonnard, à Villars-Vert (Villars-sur-Glâne).

5.2.3 Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie qui permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Il a pour but principal d'assurer l'accompagnement des enfants d'âge scolaire (1H à 8H) en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins. L'AES du P'tit Bonheur est une association privée, ses locaux se situent au-dessus de l'école dans le quartier de « La Neyruzienne » ; ils sont en cours de rénovation et seront opérationnels pour la rentrée scolaire 2025.

5.2.4 Devoirs accompagnés

L'accompagnement aux devoirs est un service qui est proposé les lundis et les mardis durant l'année scolaire. Cet encadrement est assuré par 9 personnes remplaçants inclus. Fin 2024, 14 élèves le lundi et 15 élèves le mardi bénéficiaient de cette aide.

5.2.5 Pedibus

Aller à pied à l'école dès le plus jeune âge, c'est contribué à éviter de nombreuses maladies liées à l'inactivité (obésité, problèmes cardio-vasculaires, etc.). Cela permet également à l'enfant d'intégrer des règles de sécurité et de comportement, un apprentissage essentiel pour le rendre autonome et l'amener ensuite à se déplacer seul, à pied, et en sécurité. Le Conseil communal et la Direction de l'école encouragent vivement cette démarche. Le Pedibus, un système d'accompagnement participatif pour amener les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte, est une invention qui change la vie ! L'itinéraire de la ligne de Pedibus, ses arrêts et ses horaires sont programmés par les parents. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'inscrit également pour le « conduire », une à deux fois par semaine selon les besoins. L'enfant rejoint alors le Pedibus à un arrêt et fait le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pedibus ramène l'enfant à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

2 lignes Pedibus sont à disposition des élèves de Neyruz :

Ligne orange : Pommiers-Cerisiers : Le départ a lieu au croisement entre le chemin des Cerisiers et le sentier des Cheminots.

Ligne bleue : Pedimarchet : Le départ est à l'impasse du Rosset (borne électrique) - arrêt : début route du Marchet (bac à fleurs au début du trottoir de la route cantonale)

5.3 Dicastère 3 : Culture et société

Ce dicastère est géré par Mme Katuscia Sansonnens-Cherubini, Vice-Syndique.

Le dicastère « Culture et Société » englobe les responsabilités et les domaines d'actions suivants :

- Animation
- Bibliothèque
- Ecoles de musique
- Intégration des migrants
- Jeunesse et sports
- Ludothèque
- Sécurité publique
- Sociétés culturelles et sportives

Projets 2024

- ✓ 100 ans de Tinguely - Festival foodtrucks
- ✓ Bilboquet billets gratuits
- ✓ Installation d'un pumtrack durant le mois d'octobre
- ✓ Location pumtrack
- ✓ Marché des Lumières
- ✓ Marché estival
- ✓ Midnight Neyruz
- ✓ Noël des Aînés
- ✓ Organisation d'un vide-dressing
- ✓ Petit déjeuner zéro déchet
- ✓ Projet place de loisirs à la Carrida
- ✓ Rénovation de la place de jeux dans la forêt des Simon.

Bibliothèque mixte :

- ✓ 5 ateliers « Né. e pour lire ».
- ✓ Atelier créatif : Confection d'un sapin de Noël en papier recyclé.
- ✓ Atelier créatif : décoration de pots et plantation de fleurs
- ✓ Biblioweekend : sur le thème « A table »
 - Concours « Qui mange quoi »
 - Expo textes du concours « Le monde d'après »
 - Contes gourmands
 - Atelier de cuisine « C'est moi qui l'ai fait ! »
 - Jeu de rôles « Loup garou »
- ✓ Chasse aux œufs
- ✓ Concours de dessin pour les vacances de Noël « Mon beau sapin »

- ✓ Concours photo pour les vacances d'été « Les sacs voyageurs »
- ✓ Contes à la forêt avec Silvia Fraser
- ✓ Nuit du conte en Suisse avec Antonia Rodriguez
- ✓ Rapport d'activité 2023

Commission des naturalisations :

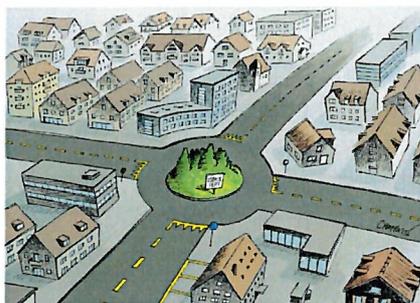
- ✓ En 2024, 14 personnes ont été naturalisées au niveau communal

5.4 Dicastère 4 : Affaires territoriales

Ce dicastère est géré par M. Axel de Montmollin, Conseiller communal.

5.4.1 Rétrospective 2024 sur l'état du dossier d'adaptation aux conditions d'approbation du 24.08.2022

Source : © Patrick Chappatte 2019



La première partie de l'année 2024 fut dédiée à la finalisation du dossier d'adaptation aux conditions d'approbation, lequel dossier donne suite à l'approbation partielle de notre PAL d'août 2022 par la DIME.

Toutefois, après de multiples échanges avec la Direction, le dossier fut finalisé sans la modification des objectifs PAD du secteur Route d'Onnens Sud et Nord. En effet, la Direction tardant à prendre position quant à ce secteur, sur lequel un recours est interjeté, le Conseil communal a préféré aller de l'avant avec une partie du dossier et de reporter le secteur Route d'Onnens Sud et Nord.

Ainsi, le 7 juin 2024, le dossier d'adaptation a été mis à l'enquête publique durant 30 jours et 2 représentations publiques ont eu lieu pendant ce temps.

72 lettres d'opposition et 4 lettres de remarques ont été enregistrées durant le délai imparti. Entre autres thématiques d'oppositions, on relève une opposition collective contre la Zone village V dans le secteur Le Clédard et plusieurs contre le secteur d'activité La Villeyre.

Le GT PAL, avec l'appui des urbanistes de la Commune, a analysé les oppositions et mis sur pied les séances de conciliation dans le but d'entendre les opposants. 5 journées ont été consacrées à recevoir les opposants par délégation pour certains et individuellement pour d'autres. Partant, le 17 décembre 2024, tout le monde a été entendu.

Restera au Conseil communal, dès le début 2025, à statuer sur l'ensemble des oppositions et à poursuivre la procédure d'adaptation de son dossier PAL.

Quant au secteur de la Route d'Onnens Sud et Nord, il sera mis à l'enquête publique début 2025.

5.4.2 Biodiversité

Pusch - Réalisation d'espaces de prairies fleuries sur le territoire communal



L'organisme Pusch aide les collectivités à développer, entre autres, des prairies fleuries. Nous avons adhéré à ce concept et créé des milieux de vie sous le signe de la biodiversité sur le territoire communal.

En 2024, la commune a collaboré avec Pusch pour :

- La mise en œuvre professionnelle d'une prairie fleurie sur terrain communal.
- Un entretien naturel et à long terme des prairies revalorisées.
- La diffusion des résultats par un travail de relations publiques.
- Faire preuve d'exemplarité avec un projet concret.
- Plus de prairies fleuries dans les jardins privés.

Les parcelles qui ont été sélectionnées pour développer ce concept sont :



Au total, ce sont 925 m² qui ont été semés.

Pour mettre en œuvre ces espaces, nous avons bénéficié du soutien des Membres de Pusch. Ils nous ont guidés tout au long de la mise en place des terrains. 2025 verra ces espaces fleurir et la biodiversité se développer !

Pusch a également édité une brochure pour celles et ceux qui souhaitent créer une prairie fleurie dans leur propriété privée. Vous la trouverez sur notre site Internet sous « Territoire », puis « biodiversité ». Un flyer est également à disposition pour réaliser chez vous, des prairies fleuries.

Plus de biodiversité dans les parcelles privées

Dans le nouveau Règlement communal d'urbanisme (RCU) mis à l'enquête publique en juin 2024, le Conseil communal a opté, en lien avec l'Agenda 2030 et pour plus de développement de la biodiversité en milieu bâti, pour l'ajout d'un article dédié à la promotion de la biodiversité.

Ainsi, l'**art. 8 « Promotion de la biodiversité »** de notre RCU stipule ceci :

« Des éléments favorables à la biodiversité (plantations, traitements des sols, etc.) et au développement durable doivent être prévus ou intégrés dans le cadre de transformation et/ou rénovation de constructions existantes ainsi que dans les nouveaux aménagements et/ou constructions nouvelles. »

Puis, dans chaque type de zone, un Indice vert (Iver) minimal est désormais exigé, lequel précise que l'Iver doit être au minimum de 0.30, dont au moins 0.10 en gazon fleuri ou surface naturelle.

Ces aspects contraignants visent à valoriser le développement de la biodiversité en milieu bâti. Ces mêmes contraintes se retrouvent également dans les programmes politiques cantonaux et fédéraux.

Par ailleurs, le canton offre des subventions pour la valorisation de la biodiversité. Vous trouverez plus de détails sur le site cantonal sous <https://www.fr.ch/diaf/sfn/biodiversite-en-milieu-bati/portefeuille-dactions-pour-promouvoir-la-biodiversite-en-milieu-bati>. Notre site internet vous renvoie également à ces promotions.

5.4.3 La Passerelle de la Glâne



L'approbation des plans pour la reconstruction de la Passerelle est enfin arrivée en fin d'année 2024 après une longue période passée dans l'attente de cette autorisation spéciale.

Ce fut un long parcours mais, finalement, la Passerelle, dans sa nouvelle version, pourra être à nouveau empruntée dès 2025. Les travaux sont d'ores et déjà planifiés et, dès que la météo 2025 le permettra, nous pourrons œuvrer à sa réalisation.

5.5 Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale

Ce dicastère est géré par Mme Murielle Roos Bovey, Conseillère communale.

5.5.1 Principaux objets en cours de réalisation

- 7 séances de Commission d'entraide et intergénérationnelle

- 3ème édition des rencontres de printemps qui a attiré un peu plus d'une cinquantaine de personnes. Avec au programme de la soirée : spectacle avec Arnaud le magicien et jeux de société
- Mise en place des jardins partagés
- Reconduction du mandat REPER
- Bons de transport
- Maison du « P'tit Bonheur »

La Maison du P'tit Bonheur, une infrastructure dédiée à la petite enfance



Les infrastructures d'accueil de l'Association le P'tit Bonheur étaient à l'étroit dans les locaux actuels pour recevoir les nombreux enfants dont les parents recherchent des places en crèches ou en accueil extrascolaire (AES).

Diverses solutions ont été esquissées ces dernières années pour aménager des espaces dédiés à la petite enfance. C'est finalement l'idée de rassembler les enfants sur un même site existant qui a convaincu la majorité d'entre nous.

L'immeuble en question est situé à l'Impasse du Chêne 8 et a été érigé par la Coopérative de la Neyruzienne qui gère ce site de plusieurs immeubles. Le terrain est propriété de la Commune, laquelle l'a attribué à la Coopérative en droit de superficie. Dans cet immeuble, qui est situé aux pieds du périmètre scolaire permettant une synergie maximale, l'AES occupe déjà plusieurs logements pour ses activités.

Cette solution, présentée initialement au Législatif en 2023, puis en 2024, a obtenu l'approbation du Conseil général sous ses applaudissements. Dans une première phase, le groupe de travail (GT) constitué à cet effet a analysé le projet sous l'angle des contraintes légales et normatives liées aux infrastructures et planifié les étapes essentielles jusqu'au jour J de l'ouverture. Ainsi, l'autorisation de construire pour la transformation du site a été octroyée en juin 2024.

En parallèle, la rédaction des diverses conventions liant les parties, à savoir entre la Coopérative et la Commune et entre l'Association Le P'tit Bonheur et la Commune s'est poursuivie. L'immeuble dédié à la petite enfance s'appellera « La Maison du P'tit Bonheur ».

Transformation de l'immeuble



Dès que l'aval du Conseil général a été donné, début octobre 2024, les travaux ont pu débuter. Il faut dire que l'horloge du temps a tenu en haleine tous les acteurs de cette première phase de transformation qui, pour des raisons d'octroi de subventions, devait impérativement se terminer avant la fin décembre 2024.

Ainsi, la phase 1a de la transformation a tenu son objectif et, désormais, les premiers occupants des lieux profitent de cette nouvelle infrastructure fraîchement rénovée.

Pour nous aider dans nos démarches de transformation, Mesdames Geneviève Page, Christine Perla et Coline Maradan du bureau Page Architectes ont su, par leur expérience pour ce type d'infrastructures, mener à bien cette étape que l'on pourrait qualifier de « test » pour les deux autres phases restantes. En effet, l'objectif phare étant de conserver tout ce qui peut l'être, l'assemblage de tous ces éléments était exigeant. Nous pouvons également nous réjouir de la rigueur engagée par les architectes et constatons avec satisfaction que les délais et le budget de ce projet ont été respectés.

En parallèle de la phase 1a, la phase 1 poursuit sa progression. A l'heure d'écrire ces lignes, à savoir début janvier 2025, la prochaine échéance vise la fin de la phase 1 pour fin mars 2025. La phase 2 est planifiée pour avril 2025, puis la dernière phase pour juillet 2025.

Ce projet répond aux exigences imposées par les Services cantonaux en matière de structure pour la petite enfance.

Par exemple, les cuisines ont été aménagées avec 2 éviers chacune et un lave-vaisselle professionnel ; les pièces de change ont été aménagées avec une partie vitrée et des sas de séparation permettant la sécurité des enfants.

Les poignées de porte de chambre et les portes palières sont à 1,40m du sol afin que les enfants ne puissent les atteindre. En revanche, les WC, lavabos et portes sanitaires sont à hauteur d'enfants ce qui abaisse les lavabos et WC à 60 cm de haut pour les plus petits.

Ci-après, quelques images du chantier et de la transformation de l'appartement 01. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des autres phases en cours de réalisation.



Rappelons, in fine, que toutes les transformations ont été pensées dans un esprit de durabilité. Partant, tous les matériaux qu'il a été possible de réutiliser se retrouvent dans la transformation, comme certains lavabos qui seront utilisés dans d'autres locaux, certains luminaires qui serviront à remplacer de vieux néons au sous-sol ou encore les cuisines où tous les placards ont pu être conservés à l'exception de quelques éléments qui ont dû être changés.

5.5.2 Principaux objets à l'étude

- Organisation de la 4^{ème} édition des rencontres de printemps
- Suivi du projet REPER
- Suivi et développement de projet des jardins partagés
- Maison du « P'tit Bonheur »
- Règlement pour les places d'accueil extrafamilial
- Organisation de cafés rencontre et de tables de bistrot pour les seniors

5.6 Dicastère 6 : Routes et édilité

Ce dicastère est géré par M. Fabien Mettraux, Conseiller communal.

5.6.1 Service de l'édilité et voirie

Les tâches principales effectuées par le service édilité et voirie sont regroupées dans les catégories suivantes :

- Gestion et entretien des routes et des chemins communaux

- Gestion et entretien des marquages et signalisations
- Gestion et entretien des trottoirs et des sentiers communaux
- Gestion et entretien des bordures végétalisées, espaces fleuris, parcs et jardins
- Gestion du service hivernal
- Entretien des fontaines communales
- Gestion de la déchetterie et de l'évacuation des déchets
- Entretien des bancs publics

5.6.2 Eclairage public des routes communales

L'assainissement de l'éclairage public des routes communales, qui compte 228 têtes de luminaires à remplacer, a débuté sa première phase de changements en automne 2023. Pour rappel, un crédit d'investissement permettant de financer cet assainissement avait été validé par le Législatif en décembre 2022.

En 2024, les phases suivantes ont été planifiées et commandées, mais un léger retard dans la mise en œuvre de la part de notre fournisseur a reporté la pose de ces nouveaux candélabres au début 2025.

Le principe restera identique, à savoir que l'éclairage intelligent qui sera posé sera pilotable à distance afin de permettre des économies substantielles d'énergie et générera moins de pollution lumineuse pour la faune et la flore.

5.6.3 Inventaire du réseau routier de la commune



En 2024, le réseau routier communal ne s'est pas étendu. Une mise à jour de l'inventaire est planifiée pour 2025.

Le tableau ci-dessous indique les distances du réseau routier communal.

Routes et chemins communaux	16'822 m
Routes et chemins privés	2'560 m
Total	19'382 m

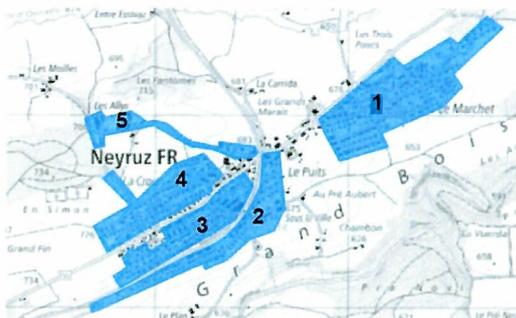
5.6.4 Routes communales

Réfection du tronçon à l'intersection de la Route du Puits et de la Route Cantonale

Durant l'été 2023, un revêtement bitumineux a été posé sur un tronçon de la Route Cantonale. A cette occasion, nous en avons profité pour recouvrir de ce matériau le secteur entre la fin de

la Route du Puits et l'intersection de la Route Cantonale. Le marquage du passage piétons a également été rafraîchi.

Concept d'extension des zones 30



Depuis 2008, date d'approbation de notre Concept zone 30, les espaces routiers des secteurs du Marchet (1), La Croix (4) et La Daille (3) ont été équipés avec la signalétique spécifique aux zones 30.

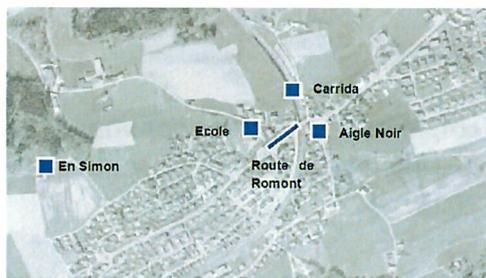
Il restait toutefois le secteur Route du Puits et Nierlet (2) à équiper. C'est donc l'occasion de compléter le Concept datant de 2008 en y ajoutant le secteur des Allys

(5). Partant, en 2023, nous avons donné mandat au bureau d'ingénieurs CSD pour compléter le Concept Zones 30 datant de 2008. En 2024, nous avons déposé à l'examen préalable le Concept des zones 30.

Les retours des services cantonaux sur notre nouveau Concept sont multiples et il conviendra en 2025 d'intégrer les éléments contraignants imposés mais également de réfléchir sur certaines options à revoir afin que le dossier puisse être mis à l'enquête publique puis passer la rampe de l'approbation des plans.

L'objectif est de mettre à l'enquête publique le nouveau Concept durant l'année 2025.

Concept de stationnement



La Commune compte à ce jour plusieurs parkings publics, dont celui de La Carrida, du Complexe communal, du centre sportifs Les Simon et celui autour des commerces et Aigle Noir.

L'étude mandatée auprès du bureau d'ingénieurs dans le but d'analyser nos parkings et stationnements n'a pas donné les résultats escomptés.

Nous allons remettre l'ouvrage sur le métier et poursuivre l'analyse de ce concept stationnement afin qu'il réponde également à la nouvelle Loi sur la mobilité (LMob).

De nouveaux paramètres seront inclus dans cette étude, notamment pour répondre aux besoins de la population tout en tenant compte des obligations légales en matière de stationnement.

Quelques chiffres du service hivernal

Source image : <https://lesvuesdelesprit.wordpress.com>



Durant la période hivernale, un confort appréciable est apporté par le personnel de la voirie à tous les usagers de la route et de la mobilité douce. Tout est mis en œuvre pour rendre nos routes praticables.

Lorsque la neige ou le gel tombe, c'est souvent au milieu de la nuit que tout commence afin que nos routes et accès soient dessalés et déblayés avant que nous prenions la route.

Toutefois, il est impossible de dégager tous les accès simultanément. Le personnel de la voirie suit un schéma précis intégrant dangerosité des routes et autres paramètres permettant de déblayer les routes communales. C'est la météo qui dicte son rythme et qui parfois interfère dans toute cette organisation bien rodée. S'il continue à neiger lorsque le chasse-neige passe, la tâche se complique et les passages de déblaiement doivent être doublés.

Déneiger et saler les routes du village a représenté en 2024 quelques 83h10 et la consommation de 24'432 kg de sel pour assurer un maximum de sécurité à la population.

2022			2023			2024		
Jours de sorties	Heures	Kg de sel	Jours de sorties	Heures	Kg de sel	Jours de sorties	Heures	Kg de sel
27	83h00	27'479	17	56h30	22'546	28	83h10	24'432

5.6.5 Elimination des déchets

De manière générale, les tâches effectuées par le personnel de la déchetterie se regroupent ainsi :

- Orienter et surveiller les dépôts des déchets au bon endroit
- Veiller au bon remplissage des bennes
- Gérer l'évacuation des bennes
- Apporter de l'aide aux personnes qui en ont besoin
- Veiller à la bonne valorisation des déchets
- Entretien l'espace déchetterie

Déchets récoltés sur les 3 dernières années:

Catégories	Qté	2022	2023	2024
Ordures ménagères	T	267.66	267.03	285.60
Encombrants	T	30.36	17.12	31.20
Déchets compostables	T	376.71	332.54	364.70

DCMI	T	41.54	32.66	41.10
Bois	T	59.16	56.44	59.40
Papier et cartons	T	149.64	139.76	144.25
Verre	T	96.86	109.36	104.96
Alu/fer blanc + ferraille	T	34.88	30.85	32.76
Huiles usées	T	1.62	1.65	1.91
PET	T	8.54	8.42	8.76
Litières à chat	T	6.76	2.35	3.42
Total des déchets	T	1'073.73	998.18	1'078.06

Concernant les déchets, nous avons hélas constaté des incivilités que nous déplorons. En effet, une augmentation des dépôts de déchets sauvages prolifère malgré la surveillance accrue du personnel de voirie et le risque d'amende encouru. En 2024, plusieurs courriers et menaces d'amende ont été adressées aux personnes concernées.

En 2024, la déchetterie provisoire était encore en place au parking communal de La Carrida et le restera jusqu'à la fin du chantier de l'Assainissement Ouest village. Toutefois, en 2025, la déchetterie devrait reprendre ses quartiers habituels.

5.6.6 Mémo déchets – nouvelle édition 2025



La mise à jour annuelle du Mémo déchets se prépare en amont de sa distribution en fin d'année. Ainsi, la brochure 2025 a été mise à jour durant l'automne 2024 avec quelques nouvelles fonctionnalités et modes de tri.

De plus, le site internet MemoDéchets s'étoffe et l'on peut y trouver une multitude d'astuces et de réponses sur le tri des déchets et où les acheminer correctement.

Le Mémo déchets nouvelle version a été diffusé dans tous les ménages en décembre 2024.

5.6.7 Déchetterie à domicile



La déchetterie à domicile s'est développée en collaboration avec la société de Jeunesse de Neyruz et fonctionne depuis l'automne 2022. Cette prestation, assumée un samedi matin par mois par la Jeunesse, propose de venir chez vous pour ramasser vos déchets (identiques à ceux pouvant être déposés à la déchetterie). La déchetterie à domicile est exclusivement destinée aux personnes à mobilité réduite et/ou aux personnes âgées ne pouvant plus acheminer seules leurs déchets. Ainsi, **50** personnes ont déjà bénéficié de ce service depuis sa mise en fonction.

5.6.8 Décès et inventaire du cimetière 2024

En 2024, nous avons enregistré le décès de **13** personnes.

Lieux de sépultures	Occupation du cimetière en 2022	Occupation du cimetière en 2023	Occupation du cimetière en 2024
Columbarium	135	140	142
Inhumation	105	102	102
Jardin du souvenir	14	18	20
Puits du souvenir	0	1	1
Restituées aux familles	0	7	0

5.6.9 Espaces verts



Depuis l'été 2023, nous comptons parmi notre personnel une collaboratrice responsable des espaces verts, Mme Lara Lauper. Elle dédie une grande partie de son temps à ces espaces.

Avec son arrivée, non seulement les espaces verts se sont développés, mais c'est également la décoration de nos ronds-points qui en est valorisée.

S'englobent également dans les tâches annuelles dévolues aux espaces verts :

- L'entretien du cimetière avec un désherbage mensuel et une taille annuelle.
- La taille des haies et taille hivernale des arbres et arbustes du village.
- L'entretien à la débroussailleuse autour des bancs, du panorama, du sentier botanique, du parcours de l'écureuil, etc.

- L'élimination des plantes invasives sur diverses autres parcelles du village. Cette opération sera réitérée chaque année jusqu'à élimination totale des plantes.
- Les tontes saisonnières des diverses parcelles.
- Le désherbage des divers massifs de plantes vivaces et annuelles.
- Les décorations et plantations saisonnières des ronds-points et des espaces autour de l'Administration et du complexe communal.
- Les plantations de bulbes et autres végétaux qui fleuriront au printemps.
- Les prairies Pusch sur plusieurs sites de la Commune.

5.6.10 Nouveaux outils/machines destinés aux espaces verts

En 2024, afin de compléter l'équipement nécessaire pour le travail des espaces verts, du nouveau matériel a été acheté.

Ces outils serviront notamment à valoriser une meilleure qualité d'entretien des espaces verts et optimisera le gain de temps d'entretien en apportant, par ailleurs, un confort de travail au personnel.

Ci-dessous le tableau venant compléter l'inventaire de notre matériel :

Outils / machines	Utilisation	Prix
Achat d'un tracteur tondeuse ISEKI 	Tonte de la place de jeu de l'école ~2-3x/mois. Tonte autour du four à pain ~2-3x/mois. Tonte d'une bande autour des 3 prairies fleuries Pusch et du Clédard pour un aspect pratique et esthétique ~2-3x/mois.	6'400.00
Diverses machines électriques à accu ECHO Avantages de ces outils électriques à accu : <ul style="list-style-type: none"> ● Diminution du bruit pour les citoyens et le collaborateur. ● Rapidité d'utilisation. ● Poids réduit pour le confort du collaborateur. ● Qualité. ● Plus besoin de carburant, donc plus écologique. 		
Tronçonneuse 	Pour la taille des arbres/arbustes du village et pour divers petits travaux.	Total des outils à accu : 4'954.90

Taille-haies 	Pour l'entretien des haies du village.	
Débroussailleuse 	Pour l'entretien des bordures, des bancs et autres petites surfaces.	
Souffleuse 	Pour divers petits entretiens.	
Barre de coupe pour débroussailleuse 	Pour les bordures de prairies fleuries et petites surfaces non accessibles au robot.	
Ciseaux rotatifs pour débroussailleuse 	Pour le désherbage dans les endroits caillouteux, gravier-gras et autres surfaces.	

5.7 Dicastère 7 : Eaux et route cantonale

Ce dicastère est géré par M. Jean-Marc Sallin, Conseiller communal.

5.7.1 Route cantonale

Route de Romont - Séquences n°3 et n°4

La planification de la **séquence 3** s'est poursuivie avec la préparation des plans et du dossier d'appel d'offres. La mise en soumission s'est déroulée conformément au planning durant l'été avec une ouverture des offres le 30 juillet 2024.

Cependant, vu le montant à la charge du Canton et compte tenu des frais précédemment engagés, le crédit nécessaire dépasse le seuil d'engagement du Conseil d'Etat. Par conséquent, les travaux n'ont pas pu être adjugés en automne et feront l'objet d'un message au Grand-Conseil en mai/juin 2025.

Par ailleurs, l'approbation des plans d'aménagement de la séquence 3 est toujours pendante, faute de publication du projet de décision OPB, qui a fait l'objet de recours.

Pour ce qui est de la séquence 4, la phase 32 (projet de l'ouvrage) suit son cours. Elle intègre notamment la problématique du déplacement des places de stationnement privées existantes au droit des bâtiments.

Etude de mobilité

LIAISON CYCLABLE COTTENS – MATRAN – TRAVERSEE DE NEYRUZ

Le Canton a, par son Service des ponts et chaussées, mandaté un bureau spécialisé afin de définir un concept de mobilité douce à l'Ouest des séquences validées entre Neyruz et Cottens respectivement à l'Est, entre Neyruz et Matran. Un concept d'exploitation et d'aménagement de l'axe de la route cantonale entre le carrefour de la Route d'Onnens et le giratoire du Marchet (séquences 3 et 4) sera également défini.

Aménagements cyclables recommandés

Sur toute la **traversée** du village de **Neyruz** : **Piste mixte au Sud** de la route, direction Matran

Piste cyclable au Nord de la route, direction Cottens

Ces aménagements permettent :

- Une progression sécurisée des cyclistes
- Une continuité des aménagements validés à l'Ouest de Neyruz et une bonne lisibilité
- Une mise en œuvre sans emprises (à une exception près : Route de Fribourg 7)

Entre Cottens et Neyruz : une **piste cyclable bidirectionnelle au Nord** de la route.

Cet aménagement permet :

- Une progression sécurisée et agréable des cyclistes
- L'absence d'emprises sur des parcelles construites

Entre Neyruz et Matran : Une piste cyclable unidirectionnelle de chaque côté de la route.

Carrefours Route d'Onnens et Route du Puits, giratoire du Marchet

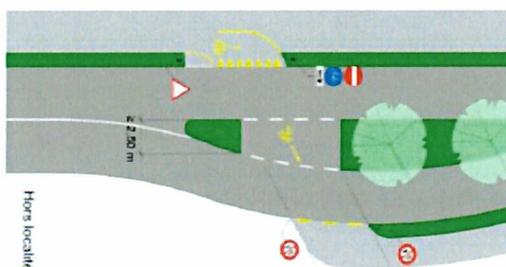
Du point de vue de la mobilité, **une modification de la typologie des carrefours ne se justifie pas**. En effet, les carrefours actuels :

- Présentent un bon fonctionnement
- Ne présentent pas de problème d'accidentologie
- Ne sont pas dangereux pour les cyclistes

Traversées cyclables de la Route Cantonale

L'aménagement recommandé nécessite deux traversées cyclables de la RC. Nous recommandons d'aménager ces traversées à l'aide d'un îlot de protection au centre de la chaussée et une traversée, non marquée, pour les cyclistes.

Exemple de principe



Concernant la Séquence 2 (giratoire de la Daille - sortie Neyruz, direction Cottens), compte tenu des conclusions de l'étude de mobilité, la volonté des maîtres de l'ouvrage est d'enchaîner la planification et les travaux de la séquence en question avec la fin de ceux de la Séquence 3.

5.7.2 Approvisionnement en eau

Notre commune de Neyruz, à l'instar des autres membres de l'AESO (Association pour l'Alimentation en Eau de Sarine-Ouest, communes d'Avry, La Brillaz, Cottens, Neyruz et Prez) a sollicité son adhésion au CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des environs). Ainsi, à la suite de l'acceptation des nouveaux statuts par notre Législatif le 10.12.2024, la Commune de Neyruz sera membre du CEFREN dès le 01.01.2025.

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré par nos sources ainsi que par l'AESO, le Graboz et le CEFREN. L'apport de nos captages est le suivant :

- « La Côte de Rosé »
 - « Les Fantômes »
- } 67'247m³, respectivement 128 l/min

Les eaux provenant de ces deux captages sont traitées aux ultraviolets.

Données en m ³	2022	2023	2024
Livraison annuelle	182'472	192'315	199'418
Moyenne journalière	500	527	544
Production de nos sources	48'223	56'685	67'247
Achat d'eau AESO	183'220	191'852*	202'323
Part CEFREN dans achat AESO	209'266 (31%)	220'779 (31%)	229'844 (33%)
Part Graboz dans achat AESO	125'461 (17%)	90'290 (13%)	65'447 (9%)
Vente d'eau communale à l'AESO	-48'745	-56'217	-69'544
Nombre d'abonnés	635	647*	650
Habitants	2845	2869	2861
Volume d'eau facturé	150'571	151'007*	143'888*
Consommation annuelle / habitant	52,9	52.6*	50,3*

*chiffres corrigés, erreur de facturation 2023

Qualité de l'eau

Analyses :

Le Laboratoire cantonal a procédé aux analyses suivantes sur le réseau communal :

- 5 prélèvements sur le réseau
- 4 prélèvements à la STAP « Entre-Essiva » avant et après traitement UV.
- 4 prélèvements sur nos captages

Les valeurs mesurées sur le réseau de distribution aux points de mesure sont les suivants :

Nitrates (STAP) 31 mg/ l< (max 40)
 Germes aérobies mésophiles 3< 48 UFC/ml (max 300)
 Dureté (STAP) 35,2 °fH

Le Service des eaux communal a prélevé 2 échantillons pour la teneur en chlorothalonil aux captages communaux et sur le réseau ainsi que pour les PFAS (per- et polyfluorés) qu'il a fait analyser par un laboratoire privé certifié.

Métabolites R417888

Captages	< 0.02 < 0.051micro-g/l (max 0.1)
Réseau	0.029 < 0.042 micro-g/l (max 0.1)
Métabolites	R471811*
Captages	* 0.093 < 0.137 micro-g/l (max 0.1)
Réseau	* 0.108 < 0.128 micro-g/l (max 0.1)
PFAS	(PFHxA-PFOS-PFOA)
Captages	< 0.005 micro-g/l

*Dans ces échantillons, la valeur limite est dépassée pour le/s métabolite/s suivant/s du pesticide chlorothalonil R 471811.

A ce jour, la décision de fond concernant l'interdiction du chlorothalonil n'a toujours pas été tranchée par le TAF (Tribunal administratif fédéral). De ce fait, on ne sait pas si le TAF soutiendra l'OSAV (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) quant à son évaluation de la pertinence des métabolites concernés.

Bilan des projets nitrates

La plupart des projets présentent des résultats satisfaisants, avec des valeurs stables. Les captages des projets de Salvenach et de Noréaz ont même connu cette année leurs plus faibles teneurs en nitrates jamais mesurées. À Courgevaux et Middel, les teneurs ont baissé après un hiver 2023 marqué par des valeurs élevées.

Mandat de prestations

La Commune a poursuivi avec SINEF le mandat de prestations relatif à la distribution d'eau. La Commune demeure responsable de la gestion de son réseau. Les principales prestations exécutées par SINEF pour la Commune en 2024 sont les suivantes :

- Lavage et contrôle de la cuve d'eau brute dans la station de pompage Entre-Essiva, durant le mois de mai
- Contrôle et manœuvre des organes, ce qui représente plus de 160 vannes et 75 bornes hydrantes
- Rinçage des 10 hydrantes en cul-de-sac afin de prévenir le risque de stagnation de l'eau et le développement de germes
- Relevé des vannes sur la Route de Romont au printemps afin de permettre la mise à jour du cadastre de l'eau potable

5.7.3 Traitement des eaux usées

Station d'épuration des eaux usées (STEP)

Statut juridique

Les communes fribourgeoises de Villars-sur-Glâne, Avry, Hauterive, Matran et Neyruz forment désormais une association de communes au sens des articles 109 et suivants de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes.

L'association de communes porte le nom suivant : Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars-sur-Glâne, abrégée ASEV.

L'ASEV

- Exploitera et entretiendra les ouvrages et équipements composant l'infrastructure de base réalisée, à savoir la station d'épuration (STEP) érigée sur la Commune de Villars-sur-Glâne, à la route de Ste-Apolline 20
- Agrandira et modifiera l'infrastructure de base, selon les besoins
- Évacuera et épurera les eaux domestiques, artisanales et industrielles des communes membres

Ouvrages

La Commune de Villars-sur-Glâne a accepté de constituer un droit de superficie ayant le caractère d'un droit distinct et permanent (DDP) sur l'article 4591 RF de Villars-sur-Glâne, de l'immatriculer au Registre foncier et de le céder à l'ASEV.

Ainsi, les ouvrages appartenant à l'ASEV, à savoir tous les bâtiments, bassins, équipements et installations, sont ou seront érigés sur ledit DDP.

Projet d'extension

L'avancement du projet d'extension ainsi que les détails chiffrés de l'activité de la STEP sont consultables sur le rapport de gestion de l'ASEV 2024.

5.7.4 Assainissement Ouest Village

La mise en séparatif de ce secteur s'est poursuivie toute l'année 2024. Si la terminaison des raccordements privés sur l'axe 2 s'est déroulée sans encombre, il n'en a pas été de même pour la réalisation de l'axe 1.

Le chantier étant situé entièrement sous les routes du Moulin, du Puits, de Nierlet et de la Charrière, les conditions de travail se sont avérées plus compliquées et l'entreprise de construction a dû faire face à de nombreux imprévus, tels que croisements de conduites et importants dépôts de béton.

Afin de garantir le gabarit nécessaire au maintien de la circulation, l'emploi de palplanches a dû être privilégié. Malgré tous les désagréments que ce genre de travaux implique, notamment les vibrations, le bruit et la poussière, les riverains et usagers de la route ont fait preuve de patience et de courtoisie auprès des ouvriers, et nous les en remercions.

Ces conditions particulièrement difficiles ont eu pour conséquence de prolonger les travaux au-delà des délais prévus initialement.

Hormis le déversoir d'orage à la route du Moulin et les derniers raccordements liés à l'assainissement de la déchetterie, les travaux souterrains (mise en séparatif des collecteurs, pose d'une nouvelle conduite d'eau potable entre la déchetterie et le passage sous-voie, réfection et/ou remplacement de diverses grilles de routes) sont terminés.

A la suite des recommandations de l'ECAB en matière de risques liés aux aléas de ruissellement, la planie a été optimisée et enfin, la couche de base bitumineuse a pu être posée en fin d'année sur l'ensemble du carrefour et du trottoir.

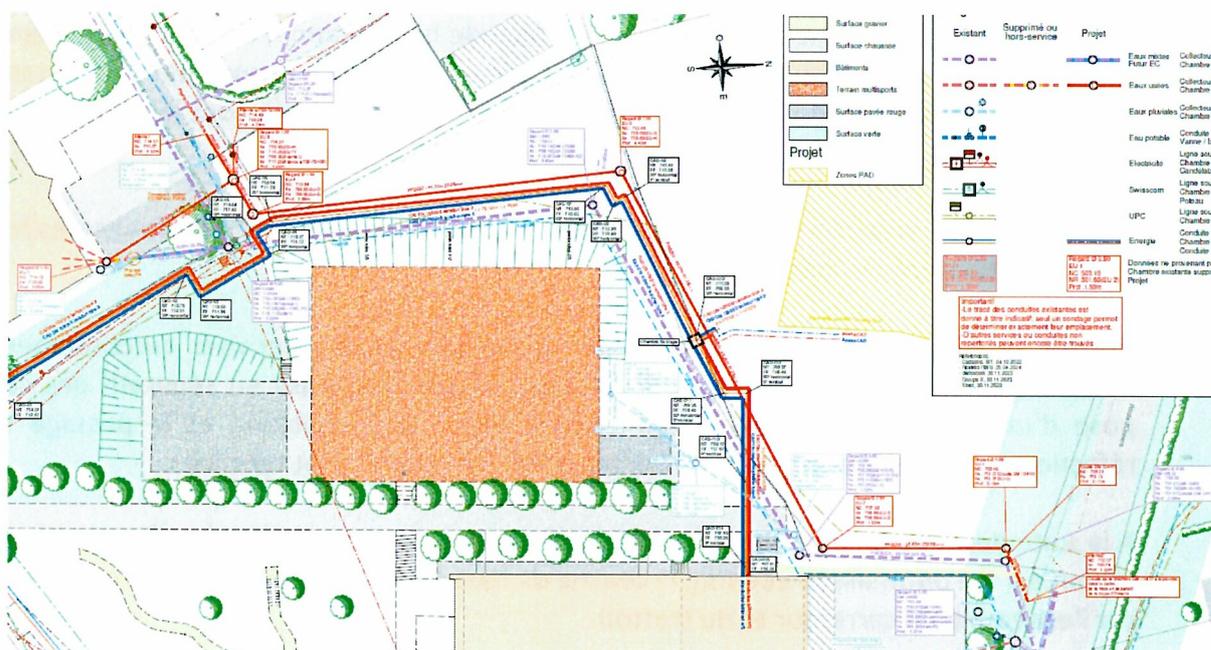


5.7.5 Mise en séparatif Les Allys/Impasse du Chêne

Profitant de la pose de conduites CAD, nécessaires à la mise en place future du nouveau local de chaufferie au Complexe communal, des travaux de génie civil ont été réalisés afin de mettre en séparatif l'évacuation des eaux du quartier des Allys et de l'impasse du Chêne.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Rüfenacht d'octobre à décembre 2024.

Tous les travaux ont été réalisés dans les temps et la remise en place finale des terrains (épierreage, ensemencement, etc...) sera réalisée au printemps 2025, période adéquate pour ce genre de travaux.



5.7.6 STAP « Entre-Essiva » - Traitement des métabolites du chlorothalonil

À la suite de l'avant-projet réalisé par le bureau RWB, les études pour la mise en conformité de la STAP et la mise en place d'un traitement des métabolites du chlorothalonil au charbon actif se sont poursuivies.

La mise en place de ce système de traitement à la STAP Entre-Essiva consiste à faire transiter l'eau en provenance des sources « Côte de Rosé » et « Les Fantômes » dans un filtre à CAG, spécialement dimensionné à cet effet. Pour ce faire, le réservoir existant doit être séparé en deux et une cuve contenant l'absorbant installée sur la dalle de l'ouvrage.

A la fin 2024, la finalisation d'un dossier de mise à l'enquête est à bout touchant.

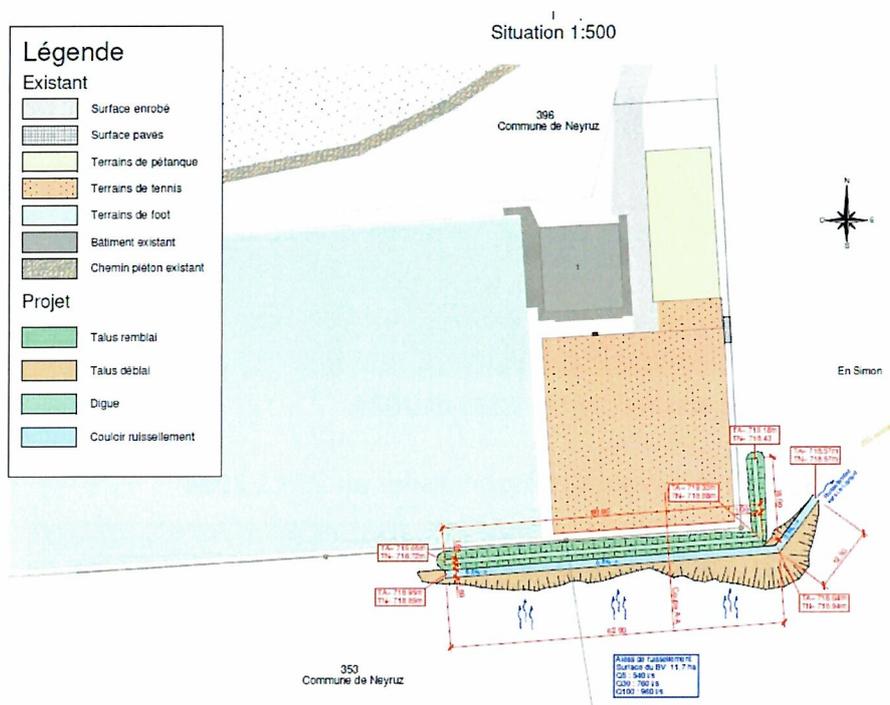
5.7.7 Secteur les Simon – Protection contre les crues

Ce projet, devant initialement être intégré au concept plus global de création de zone sportive des Simon et réaménagement du terrain football, est finalement traité de manière indépendante.

Effectivement, afin de ne pas être tributaire de projets de longue haleine, il a été décidé de réfléchir à une variante de protection qui pouvait être réalisée de manière autonome.

Un concept minimal de digue est en cours d'élaboration par le bureau RWB. La procédure s'est avérée particulièrement complexe étant donné l'affectation en zone agricole.

Dans l'intervalle, des protections complémentaires ont été mises en place, à l'été 2024, pour assurer une étanchéité du périmètre des terrains de tennis.



5.7.8 Service du feu



RAPPORT ANNUEL COMPAGNIE 116 SARINE – CENTRE BATAILLON SARINE

Ce rapport, présenté pour la deuxième fois depuis la création de la compagnie Sarine Centre, permet à chacun, quelle que soit sa fonction, de se rendre compte de l'activité de notre compagnie de sapeurs-pompiers, durant l'année 2024 écoulée.

Nombre des interventions par année

Au 31 décembre 2024 nous dénombrons 22 interventions.

LODUR (software) ne permet pas de filtrer les informations de la base de données pour notre compagnie uniquement.

Nous avons cependant les informations du bataillon dans sa globalité. Cela permet de se faire une idée des interventions faites dans le district.

Le bataillon a effectué 518 interventions.



Le tableau compare les alarmes entre 2023 et 2024.

À noter que les interventions sont comptabilisées au 26.11.2024

	32 IDI Alarmes Auto	33 Lutte contre Le feu	34 Éléments Naturels	35 Défense Hydrocarbures	36 Désinca Pionnier
2023	164	153	36	80	7
2024	169	104	19	85	3

	37 Sauvetage	38 Assistance technique	39 Défense A B C	40 Interventions diverses	41 Missions volontaires	Total
2023	11	104	39	2		596
2024	7	89	33	6	3	518

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'alarmes par mois.

Année	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
2014	36	28	40	33	27	42	67	32	29	32	17	27	410
2015	23	25	32	40	47	30	27	43	30	28	37	30	392
2016	28	17	25	29	37	33	39	32	37	33	27	33	370
2017	32	25	27	30	26	30	39	29	42	33	27	37	377
2018	32	33	38	42	41	45	39	38	30	24	28	31	421
2019	24	26	48	30	26	32	40	27	40	29	50	27	399
2020	28	41	25	23	30	37	38	44	63	42	25	31	427
2021	37	29	24	45	47	49	78	34	41	34	44	30	492
2022	26	37	37	38	46	45	39	97	49	39	30	31	514
2023	49	37	52	43	44	49	76	45	50	42	56	53	596
2024	44	39	47	41	40	54	63	55	39	53	43		518

Manifestations

Durant l'année 2024, le personnel de la compagnie a été mis à disposition de plusieurs manifestations :

- Circulation pour cérémonies religieuses
- 1^{er} août : assurer la sécurité ainsi que celle du feu du 1^{er} août
- Parking pour les lotos

Instruction et formation

Outre le programme d'instruction annuel pour la formation des membres du corps, constitué de cours de cadres et d'exercices réglementaires, l'état-major a donné différents cours pour la formation continue :

- Cours de cadres, composés de formations continues données à l'interne pour les officiers et les sous-officiers, structurées sous la forme d'exercices théoriques et pratiques nécessaires pour apprendre de nouvelles techniques de travail ainsi que le matériel à disposition pour les interventions
- Formations supplémentaires organisées avec le bataillon et composées de séances et d'exercices d'intervention en commun
- Formation de nouveaux chauffeurs pour le camion tonne-pompe

Gestion de la compagnie

Pour permettre une bonne gestion de la compagnie, l'État-Major a siégé à 5 reprises. En parallèle des EM de la compagnie, le commandant participe aux EM du bataillon.

Effectif au 1 janvier 2025

Liste de l'effectif de la compagnie Sarine Centre au 01.01.2025.

Effectifs	Nombre
Officiers	15
Sous-Officiers	17
Fourriers	1
Sapeurs	37
Total	70
Spécialisations	Nombre
Sapeurs PR	29
Chauffeurs TP	20

Matériel, équipement et gestion

La gestion du matériel et de l'équipement est assurée par le bataillon. Chaque compagnie a un responsable pour le matériel. Les responsables du matériel surveillent que le matériel est en état et travaillent avec le bataillon pour les mises à jour des différents appareils. Le matériel est acheté par le bataillon et réparti dans les compagnies selon les besoins.

Remercions nos responsables du matériel qui s'occupent avec passion et professionnalisme du matériel nécessaire pour nos différentes missions. Sans un contrôle rigoureux, nous ne pourrions intervenir correctement.

Photos année 2024



5.8 Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable

Ce dicastère est géré par Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale.

5.8.1 Bâtiments communaux

Les bâtiments scolaires regroupant les salles de classes, la salle de gym, les containers provisoires et la bibliothèque, l'administration communale, les locaux de la voirie, le bâtiment de l'Aigle Noir, le Centre sportif des Simon forment l'ensemble des infrastructures faisant partie des bâtiments communaux.

Cela représente un nombre certain de m² intérieurs et extérieurs à entretenir tout au long de l'année. Entretenir ne se limite pas au nettoyage des bâtiments. Ainsi sous le regard professionnel du personnel technique communal qui décèle les failles et réparations à entreprendre, la planification des travaux destinés à la conservation optimale de nos bâtiments se profile tout au long de l'année. Beaucoup de corps de métiers interviennent dans nos bâtiments comme les peintres, les électriciens, les menuisiers, les serruriers, les ferblantiers, etc. Relevons toutefois les compétences de notre personnel communal qui apporte sa contribution à l'entretien de tous ces bâtiments.

Aigle Noir

En 2024, des travaux de mise en conformité en lien avec la sécurité incendie ont été effectués. Ainsi, l'ouverture dans les escaliers donnant au 1^{er} étage a été fermée, des portes anti-feu et des serrures antipanique ont été installées.

Également, profitant du changement de tenancière, quelques travaux de rafraîchissement et d'aménagements extérieurs ont été réalisés.

Finalement, la fibre optique a été installée dans le bâtiment.

Ecole primaire

La façade ouest du bâtiment de l'école primaire, au dernier étage, a été refaite à neuf. Effectivement, ce pan de façade en bois, datant du début des années 2000, se détériorait rapidement du fait de son exposition au vent et à la pluie. Profitant de ces travaux, les stores de la bibliothèque ont également été remplacés.

5.8.2 Agrandissement du périmètre scolaire

Lors du Conseil général de décembre 2023, les membres ont voté en faveur du lancement du concours d'architecture concernant le développement du site scolaire communal. Ce concours a été lancé au mois d'avril 2024. Il prenait en compte l'agrandissement, l'assainissement, la mise aux normes des bâtiments scolaires, la transformation du complexe communal afin d'y abriter une salle de gymnastique double, ainsi que l'aménagement extérieur. Les concurrent.e.s ont ainsi dû prendre en compte l'agrandissement de l'école (étape 1) et du développement de la salle de gymnastique double (étape 2).

Les 15 bureaux d'architecture ayant répondu au concours ont été analysés par les membres du jury durant les mois de septembre et octobre. Le jury était composé de 4 membres du Conseil communal (Jean-Pierre Corpataux, Katuscia Sansonnens-Cherubini, Maryline Dafflon et Bernard Kolly), de la Présidente du Conseil général (Marina Chéron), du Directeur de l'école (Michel Pochon), de 4 architectes (Stéphane Buchhofer, Véronique Favre, Fabrice Macherel, Marjolaine Obrist) ainsi que du coordinateur du concours et architecte (Frédéric Page). Tous les projets ainsi que le bureau d'architecture lauréat ont été présentés lors d'une exposition ouverte au public durant 6 soirées de novembre. La Commune est à présent heureuse de collaborer avec le bureau Stoa architectes Sàrl, basé à Neuchâtel.

Selon la planification financière, le Conseil communal a proposé dans son plan des investissements de premièrement procéder à l'agrandissement, l'assainissement et la mise aux normes des bâtiments scolaires (étape 1). Cette étape est actuellement estimée à CHF 13.2 mios. Ce montant sera à affiner par le bureau d'architecture lauréat. A cet effet, un crédit d'étude à hauteur de CHF 1,2 mios pour le développement de la phase 1 (honoraires architecte et mandataires spécialisés) a été approuvé par les membres du Conseil général le 10 décembre 2024. La construction de la salle de gym double se fera dans une étape ultérieure qui, elle, est estimée à CHF 10.9 mios (étape 2). Le total du projet – étape 1 et étape 2 – est estimé à CHF 24.1 mios. Lors du Conseil général du 10 décembre 2024, le Conseil communal a également

annoncé qu'une commission de projet sera lancée en 2025, incluant les utilisateurs.trices ainsi que le personnel technique des bâtiments concernés.

Le vote de crédit de construction est prévu le 10 février 2026 lors d'un Conseil général extraordinaire. La mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2028-2029.

5.8.3 Modernisation de l'Aigle Noir

Le 12 décembre 2023, le Conseil général a voté un crédit de CHF 60'000 visant à avoir une vue d'ensemble de l'assainissement global du bâtiment et des mises aux normes nécessaires à réaliser. Cette vue d'ensemble inclura les niveaux supérieurs et l'enveloppe du bâtiment, dont la rénovation des systèmes de ventilation existants. Cette étude comprendra également un éventuel agrandissement du bâtiment selon les besoins communaux. C'est-à-dire, l'aménagement de surfaces complémentaires pouvant accueillir l'administration communale ou une autre affectation. Cette étude complète celle sur la modernisation du rez-de-chaussée et du sous-sol, effectuée en parallèle et comprenant la mise aux normes de la cuisine, l'assainissement de l'intérieur du café, l'assainissement de la salle à manger, le rafraîchissement de la grande salle, la modernisation de la technique de scène et du mobilier, le réaménagement de l'espace extérieur de l'entrée, dont l'accès à mobilité réduite et le réaménagement des escaliers, ainsi que la terrasse du café.

Le Conseil communal a approfondi ces études durant l'année 2024 afin de présenter un crédit de construction en mai 2025. Les sociétés utilisatrices du bâtiment de l'Aigle Noir ont également été consultées. Ces études ont néanmoins démontré que les travaux se révèlent beaucoup plus complexes qu'estimés. Il y a de nombreuses adaptations techniques à effectuer tels que le réaménagement complet du sous-sol, la mise hors service d'un monobloc, le chiffrage complet de l'installation électrique, l'adaptation et assainissement des installations liées à la ventilation, la distribution de chaleur des radiateurs, la mise en place de nouveaux sanitaires. La mise aux normes prévoit également la réflexion complète de tous les locaux dédiés à la cuisine au rez-de-chaussée et sous-sol (rééquipement, planification d'agencement et d'équipement d'une cuisine professionnelle pouvant confectionner jusqu'à 300 repas/jour). L'intervention de nombreux spécialistes est devenue indispensable.

Nouvelle tenancière pour l'Aigle Noir

Après 5 années comme tenancier du Restaurant de l'Aigle Noir, Monsieur Dominique Sigg a quitté ses activités. Madame Stéphanie Gauch a été nommée nouvelle tenancière. Elle est accompagnée par son conjoint et chef cuisinier, Monsieur Jeremy Odin. L'inauguration officielle a eu lieu en août 2024.

5.8.4 Transition énergétique

Sensibilisation

Dans le cadre de la Commission 3E (Energie, Environnement et Economie), une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie dans les bâtiments communaux a été effectuée à travers

la pose d'affichettes informatives posées à des endroits visibles des bâtiments communaux. Il s'agissait d'un quiz pour sensibiliser les enfants et les adultes (2 affichettes différentes) aux thèmes de l'électricité, du chauffage en hiver et de l'eau au printemps/été. La Commission 3E a aussi sensibilisé la population grâce à des articles dans le journal de l'Ecureuil.

Optimiseur énergétique dans le bâtiment de l'Aigle Noir

L'Aigle Noir étant le bâtiment le moins efficace thermiquement de tous les bâtiments communaux et les contraintes budgétaires ne permettant pas de rénover son enveloppe thermique ces prochaines années, la Commission 3E a exploré les possibilités d'optimiser sa consommation de chaleur en attendant sa rénovation. Le système de la société Yord, basée à BlueFactory, permet d'atteindre cet objectif grâce à des capteurs installés à l'intérieur du bâtiment régulant le système de chauffage avec un algorithme automatique. Dans des bâtiments publics d'autres communes, un gain de 20 à 30% a pu être réalisé grâce à cet outil durant l'hiver. Le retour d'expérience sera à évaluer en 2025.

Subventions communales pour les énergies renouvelables 2024

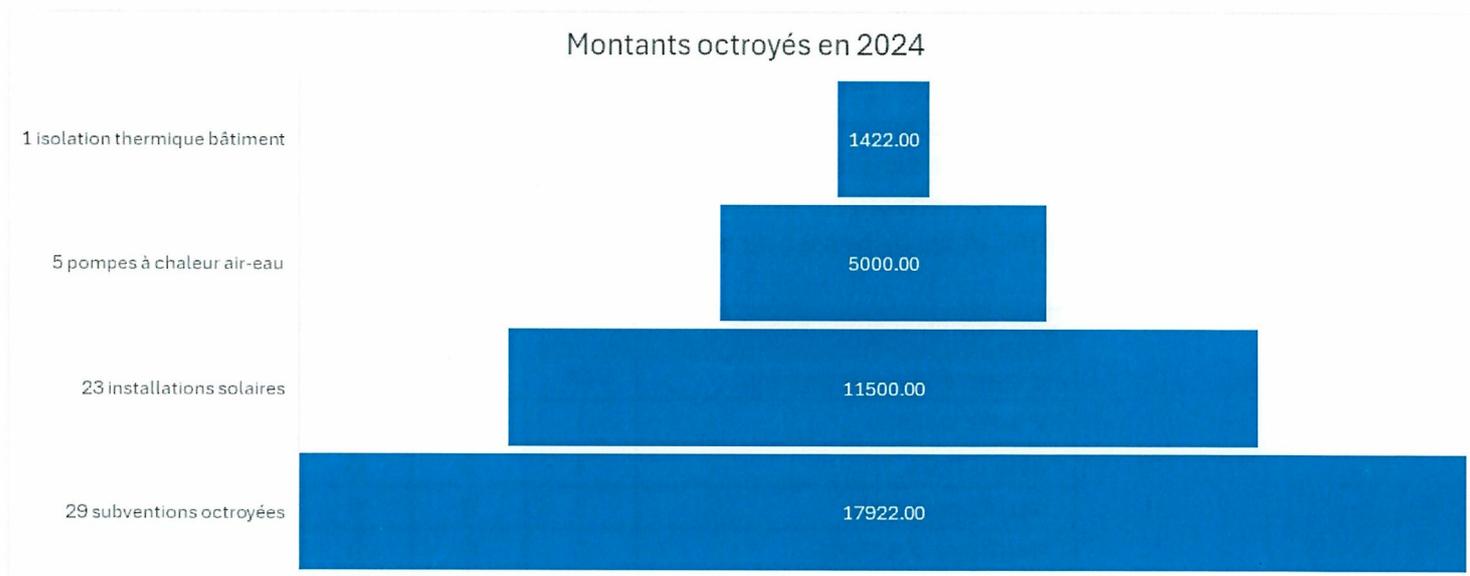
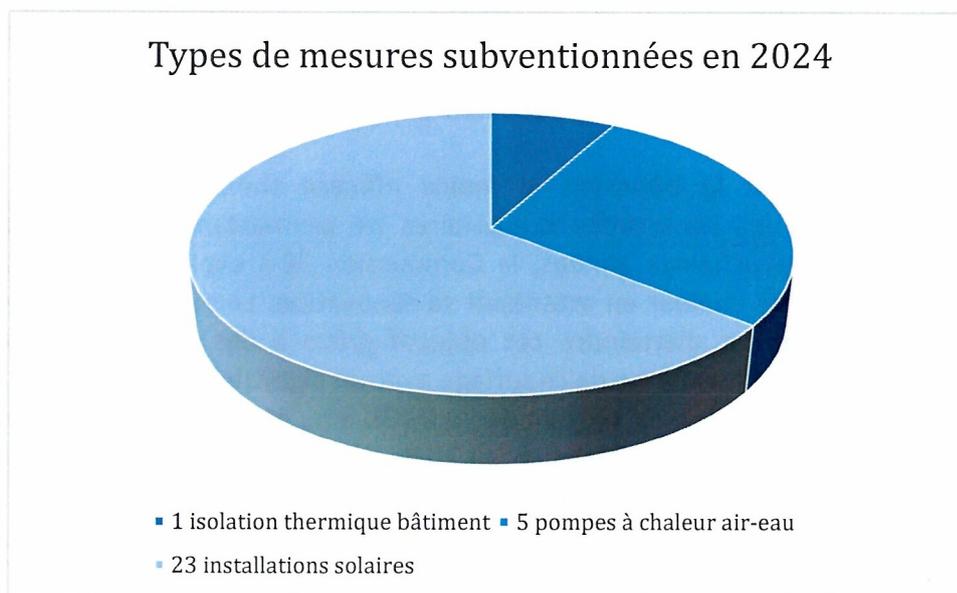
Comme pour l'année 2023, le Conseil Général de Neyruz a approuvé, pour l'année 2024, un budget de CHF 40'000 afin de soutenir les propriétaires de bâtiments privés dans leurs démarches de rénovation énergétique. En effet, les propriétaires sont encouragés à prendre les mesures énergétiques suivantes : pose de panneaux solaires, changement de chauffage, isolation thermique des bâtiments, raccordement au CAD, pose d'un poêle, etc. Les systèmes de chauffage sur notre commune évoluent dans le bon sens.

Ci-dessous, les installations effectuées entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2024 (selon l'état des dossiers FRIAC et les dispenses de permis de construire) :

Types de mesures en résumé	2022	2023	2024
PV avec dispense permis	49	26	15
PV avec permis	1	1	3
Poêle à bois	3	3	0
Chauffage à bois	2	0	0
Chauffage à pellets	1	0	0
Isolation thermique	0	0	3
PAC air-eau	16	5	10
PAC sol-eau	7	5	2
CAD	1	0	0
Total	80	40	33

Depuis l'introduction des subventions communales, la Commission 3^e a mis en place plusieurs actions afin d'éveiller l'intérêt et d'encourager les propriétaires à investir dans le changement énergétique de diverses manières et selon les moyens à leur disposition. Dans ce sens, les subventions communales ont été un soutien favorable à ces changements énergétiques.

Déoulant directement des autorisations et dispenses de permis, les demandes de subventions communales se sont déclinées ainsi pour l'année 2024 :



On peut relever que le montant destiné aux subventions communales pour l'année 2024 n'a pas été consommé dans sa totalité, laissant un solde non absorbé de CHF 22'078.00.

Non que cela découle de la conséquence de non-utilisation des subventions communales, mais dans sa séance de décembre 2024, le Conseil général n'a pas reconduit les subventions communales pour 2025 et aucun montant n'a été prévu à cet effet. Dès lors, la Commission 3^e va mener des réflexions afin d'apporter de nouveaux soutiens envers les énergies renouvelables.

Pérennité de Neyergie et avancement de la nouvelle chaufferie à la Route d'Onnens 5

Pérennité de Neyergie

Le 8 octobre 2024, le Conseil général de Neyruz a accepté à grande majorité la proposition du Conseil communal d'octroyer une garantie en faveur de Neyergie SA. Cette garantie de CHF 3 millions permettra ainsi à une banque de financer des investissements pour le soutien de la transition énergétique sur le territoire communal. Grâce à cette garantie, la société Neyergie SA dégagant des résultats positifs pourra rénover et développer la centrale de chauffe, financer des projets énergétiques sur le territoire communal, agrandir la communauté de consommateurs, trices d'énergie photovoltaïque et rembourser les prêts communaux.

Avancement de la nouvelle chaufferie à la Route d'Onnens 5



La nouvelle chaufferie de Neyergie SA s'installe à la Route d'Onnens 5 (où se trouve les locaux de la voirie). La mise à l'enquête publique a été publiée début 2024 et c'est en mai qu'une partie importante des installations techniques est arrivée sur place.

L'OFEN a octroyé à Neyergie SA une subvention fédérale pour son projet innovant de Microgrid, dont la pompe à chaleur eau-eau avec AERO échangeur pour le réseau CAD font partie. Sa dimension impressionnante n'a rien de comparable avec les pompes usuelles de nos habitations. Elle est destinée à améliorer les performances énergétiques pour la distribution de chaleur dans le réseau Neyergie.

Dans la partie gauche de la voirie actuelle, sera installé le cœur technique du réseau avec ses pompes à chaleur et, dans un second temps, les nouvelles chaudières à bois, puisque celle située dans le bâtiment de l'école est en fin de vie. Finalement, Neyergie SA rassemblera toutes ses infrastructures de gestion de chaleur dans ce local. Un silo stockant les plaquettes de bois des futures chaudières sera creusé juste devant le local.

Bilan carbone

En 2023, la commune de Neyruz a calculé son bilan carbone. L'objectif était de mesurer les émissions CO₂ générées par l'Administration communale (par exemple dues à l'énergie, les transports, achats, déchets, etc.) ainsi que globalement sur le territoire communal (par exemple chauffage, transport, activité économique, consommation, utilisation des surfaces, etc.). La Suisse s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et Neyruz a donc son rôle à jouer pour y arriver. Le fait de mesurer va permettre à la Commune de fixer des priorités pour agir,

comme annoncé dans la stratégie de développement durable Agenda 2030 de la Commune de Neyruz. Pour rappel, en 2022, notre Administration a émis ~500 tonnes de CO2 et chaque habitant.e de Neyruz a émis ~10 tonnes de CO2. L'objectif est de réduire ensemble cet impact de plus de 40% d'ici 2030, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, telle que fixée par la Confédération.

A cet effet, la Commission 3E a organisé des ateliers avec le corps enseignant et le personnel de l'Administration afin d'identifier des actions concrètes à entreprendre au jour le jour pour aider à réduire autant que possible cet impact.

En outre, en septembre 2024, le Conseil communal a invité ses citoyens et citoyennes à discuter de son bilan carbone (de l'Administration et du territoire communal). La vingtaine de participant.e.s a eu l'occasion d'échanger sur les émissions CO2 générées notamment par le chauffage, le transport, la consommation et ayant un effet négatif sur l'environnement. Les participants.e.s ont aussi proposé des pistes de solutions pour sa mise en œuvre. Parmi les suggestions retenues par le Conseil communal, il y a la sensibilisation à l'application "Too good to go", un cours de cuisine végétarien, la sensibilisation et le partage de bonnes pratiques sur les divers réseaux sociaux et dans l'Ecureuil, à l'école, le recto-verso des flyers (déjà en cours), une amélioration des chemins entre les villages, l'approfondissement de la possibilité d'une plateforme virtuelle et existante pour le partage des biens courants (prêt, location ou mise à disposition de matériel), l'agrandissement de l'espace de dépôt d'objets à la déchetterie (espace existant, mais un peu petit) et mise en place de Repair Cafés avec d'autres communes.

5.8.5 Soutien à l'économie locale

Le 21 septembre 2024, la Commission 3^E a organisé le 3^{ème} comptoir des entreprises neyruziennes afin de soutenir l'économie et sensibiliser les citoyens et citoyennes à consommer local. Près de 20 commerces ont présenté leurs activités, y compris la Commission 3^E qui a animé un stand sur le thème de l'énergie.

Aux aurores, les traditionnels petits déjeuners ont eu lieu à La Chaumière et à l'Aigle Noir. En mars 2024, la Commune a accueilli Stéphanie Binz-Jungo, spécialiste marketing et stratégie digitale et fondatrice d'Azur sur le thème "Comment bien développer ses réseaux sociaux?". En novembre 2024, le thème "Comment préserver sa santé et éviter les surcharges ?" a été animé par les participant.e.s grâce à un partage d'expérience en lien avec l'alimentation, l'esprit / le mental, le mouvement / la posture, ainsi que l'équilibre vie professionnelle et vie privée.

En outre, la Commune a offert aux commerçant.e.s et entreprises des chevalets et macarons pour la promotion du répertoire des entreprises :



Retrouver les 45 entreprises neyruziennes sur notre portail : <https://entreprises-neyruz.ch/fr/shops>

5.8.6 Événements de sensibilisation organisés par la Commission 3^E (Energie, Environnement et Economie)

- Petits déjeuners des entreprises (mars)
- Prairie fleurie (avril)
- Comptoir (septembre)
- Atelier bilan carbone (septembre)
- Campagne sensibilisation économie d'énergie (septembre)
- Petits déjeuners des entreprises (novembre)

Prairie fleurie

Pour favoriser la variété de fleurs et d'insectes dans nos jardins, la Commune et sa Commission 3^E ont encouragé pour la deuxième année consécutive les Neyruziennes et Neyruziens à semer des prairies fleuries.

En 2023, deux privés avaient ouvert les portes de leur jardin.

En avril 2024, les élèves de 4H et 5H se sont réunis avec les membres de la Commission 3^E et notre paysagiste et horticultrice communale Lara Lauper afin de planter une prairie fleurie sur un terrain communal (au-dessus de la place rouge). Cela fut également l'occasion de rappeler la faune et la flore qui habitent ces espaces et créent la biodiversité, ainsi que tout ce que l'on doit savoir sur la présence des tiques dans nos régions et comment y être attentif. Cet événement a été répété le samedi matin avec la population.

5.9 Dicastère 9 : Finances et constructions

Ce dicastère est géré par M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal.

En préambule, il convient de relever qu'en avril 2024, FRIAC, l'application de gestion des demandes de permis de construire du Canton de Fribourg, a été déployée dans une nouvelle version afin de répondre aux standards informatiques actuels de sécurité et de technologie. Cette mise à niveau a également permis d'améliorer plusieurs éléments de l'application. Notre ST a fait partie du groupe de travail pour la refonte FRIAC.

Toutefois, comme pour tout changement, la nouvelle interface de l'application FRIAC a quelque peu déstabilisé les habitudes d'utilisation.

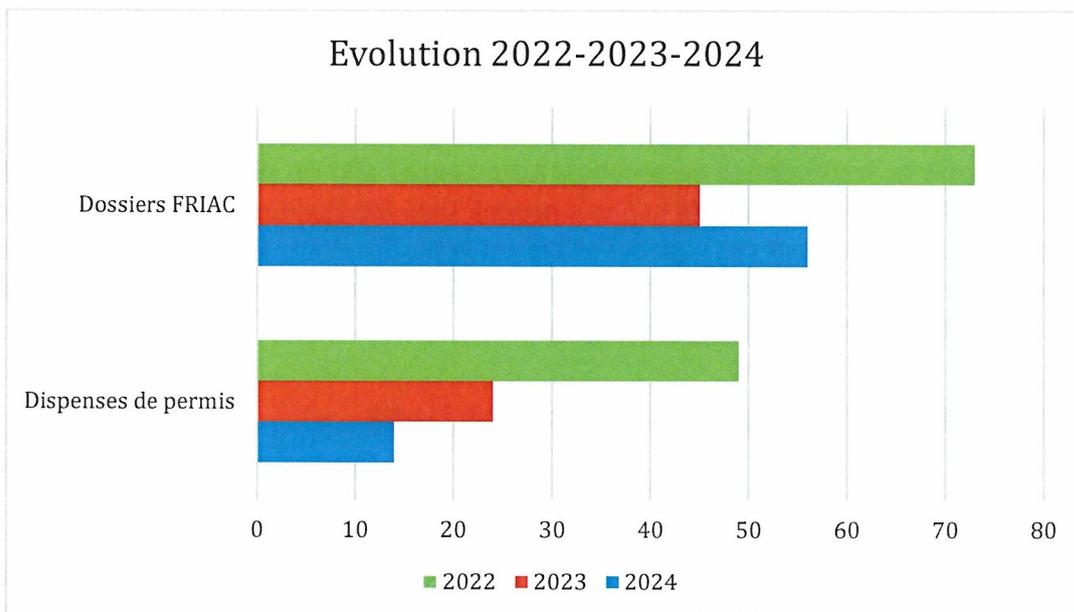
Le nouveau déploiement FRIAC intègre désormais les procédures cantonales comprenant par exemple les projets d'infrastructures de mobilité ou les mises en zones 30. Ainsi, en 2024, nous avons eu notre premier dossier traité via la plateforme FRIAC ; il s'agissait de l'examen préalable pour la mise à jour du Concept des zones 30 et zones de rencontre.

De plus, après la nouvelle Loi sur la Mobilité (LMob) entrée en vigueur le 1er janvier 2023, c'était au tour du Règlement d'exécution de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (ReLATeC) d'entrer en vigueur le 1er janvier 2024. Les nouveautés essentielles du règlement ont été relatées dans un tableau et mises en ligne sur notre site internet.

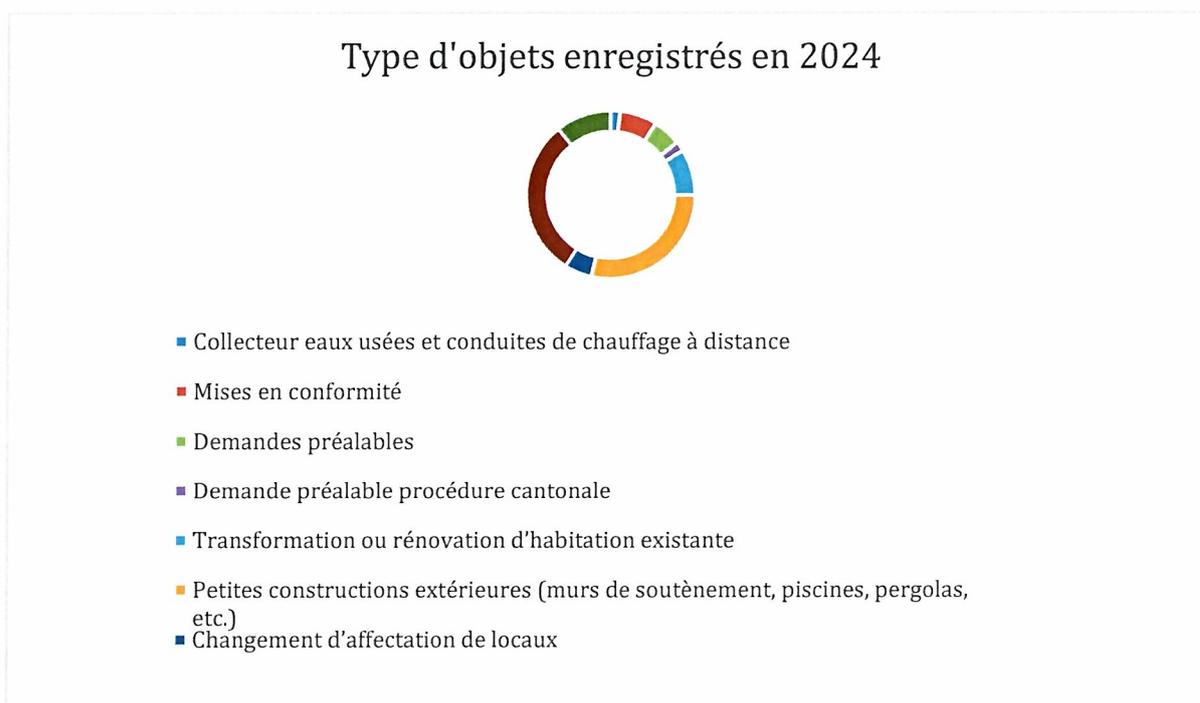
5.9.1 Les demandes de permis de construire 2024

En 2024, le Service technique communal (ST) a traité **56** nouvelles demandes de permis de construire regroupant des demandes de permis de construire en procédure ordinaire et simplifiée, des demandes préalables, des autorisations spéciales et une procédure cantonale, auxquelles s'ajoutent **14** dispenses de permis de construire pour la pose de panneaux photovoltaïques, soit un total de **70** nouveaux dossiers.

En comparaison, en 2023, les demandes traitées étaient au nombre de **69**, dont 45 demandes de permis et 24 dispenses. En 2022, les demandes traitées étaient au nombre de 122, dont 73 demandes de permis et 49 dispenses.



Les types de demandes de permis de construire 2024 ont porté sur :



Quelles furent les demandes de permis de construire « particulières » reçues en 2024 ?

- Installation d'une pompe à chaleur eau-eau avec AERO échangeur pour réseau CAD.
- Finalisation de la digue antibruit au Verger.
- Pose de panneaux photovoltaïques sur 2 bâtiments situés dans le périmètre de protection du site bâti.

Cheminement des demandes de permis enregistrées en 2024

Le tableau ci-après retrace le circuit et les étapes que suivent les dossiers 2024 :

Phases / étapes des dossiers dans FRIAC	Nbre de dossiers concernés
Circulation cantonale	2
Circulation communale	4
Demande de permis annulée	0
Dossier clos	10
Elaboration formulaire de requête	5
Examen préfectoral	2
Examen SeCA	3
Octroi du permis	23
Permis en exécution	7

Total des dossiers FRIAC 2024 en procédure ordinaire, simplifiée et préalable (sans les dispenses de permis et les dossiers toujours en cours des années précédentes)	56
--	-----------

6. Comptes 2024

Pour la partie financière de ce rapport de gestion 2023, vous trouvez, ci-après, une présentation synthétique du compte de résultats et des investissements par dicastère.

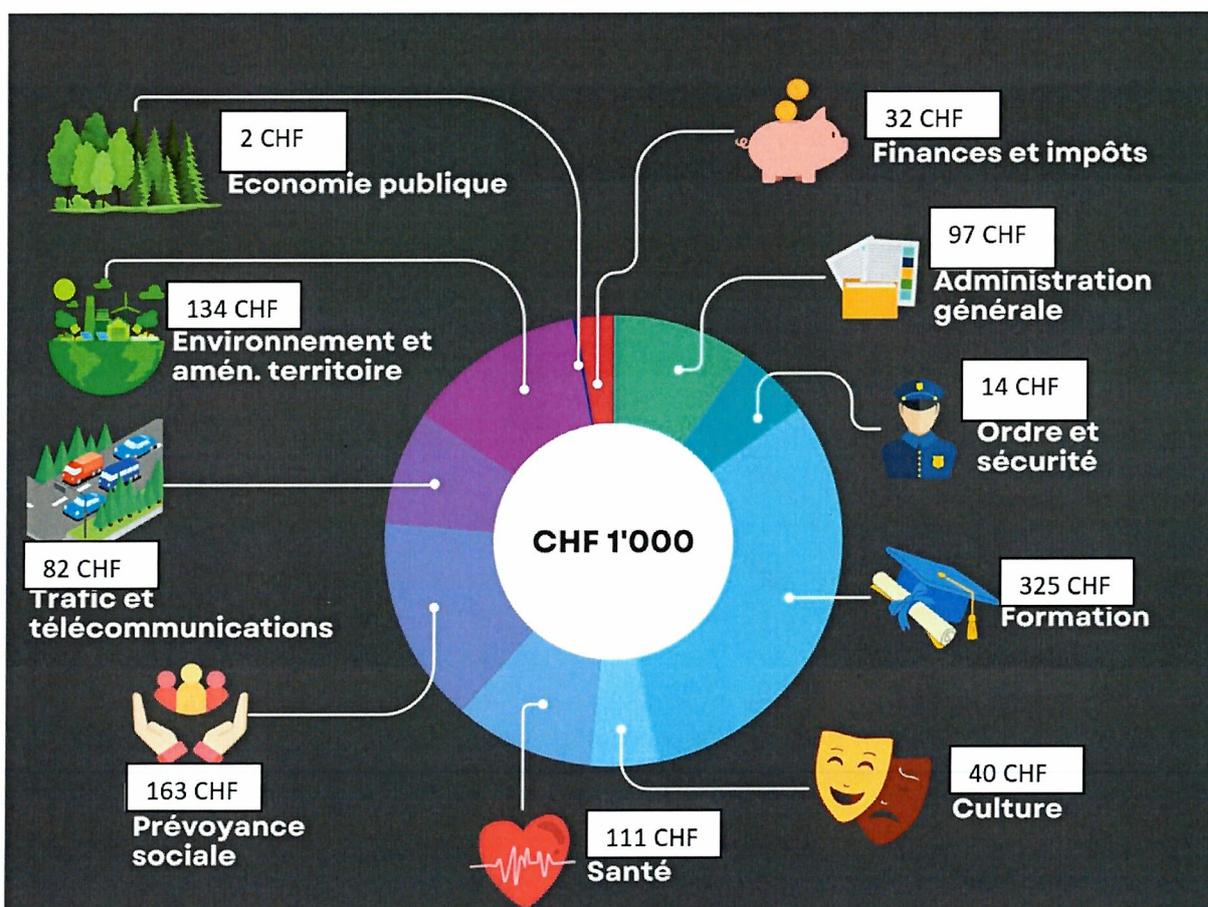
Récapitulation du compte de résultats :

Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0. Administration générale	1'149'026.76	20'090.05	1'105'715.00	17'840.00	1'124'343.95	20'825.10
1. Ordre et sécurité publics, défense	162'180.50	64'363.00	279'530.00	79'750.00	616'199.70	404'495.50
2. Formation	3'846'009.33	31'969.50	3'865'895.00	35'820.00	3'675'862.49	33'436.09
3. Culture, sport et loisirs	467'729.72	104'866.66	553'350.00	163'610.00	555'250.44	139'471.10
4. Santé	1'318'671.05	14'306.70	1'324'785.00	18'000.00	1'148'391.15	13'660.80
5. Prévoyance sociale	1'926'650.25	46'721.50	1'918'432.00	79'100.00	1'707'968.95	46'842.40
6. Trafic et télécommunications	971'696.71	57'059.80	968'230.00	67'650.00	954'039.25	78'152.20
7. Protection de l'environ. et aménag. territoire	1'581'851.91	962'549.54	1'587'805.00	1'010'625.00	1'459'215.94	926'776.31
8. Economie publique	21'426.31	7'399.70	17'095.00	15'000.00	22'245.55	13'837.15
9. Finances et impôts	376'334.15	10'405'850.75	317'440.00	10'175'130.00	315'786.89	10'323'517.01
Totalisation	11'821'576.69	11'715'177.20	11'938'277.00	11'662'525.00	11'579'304.31	12'001'013.66
Résultat		106'399.49		275'752.00	421'709.35	

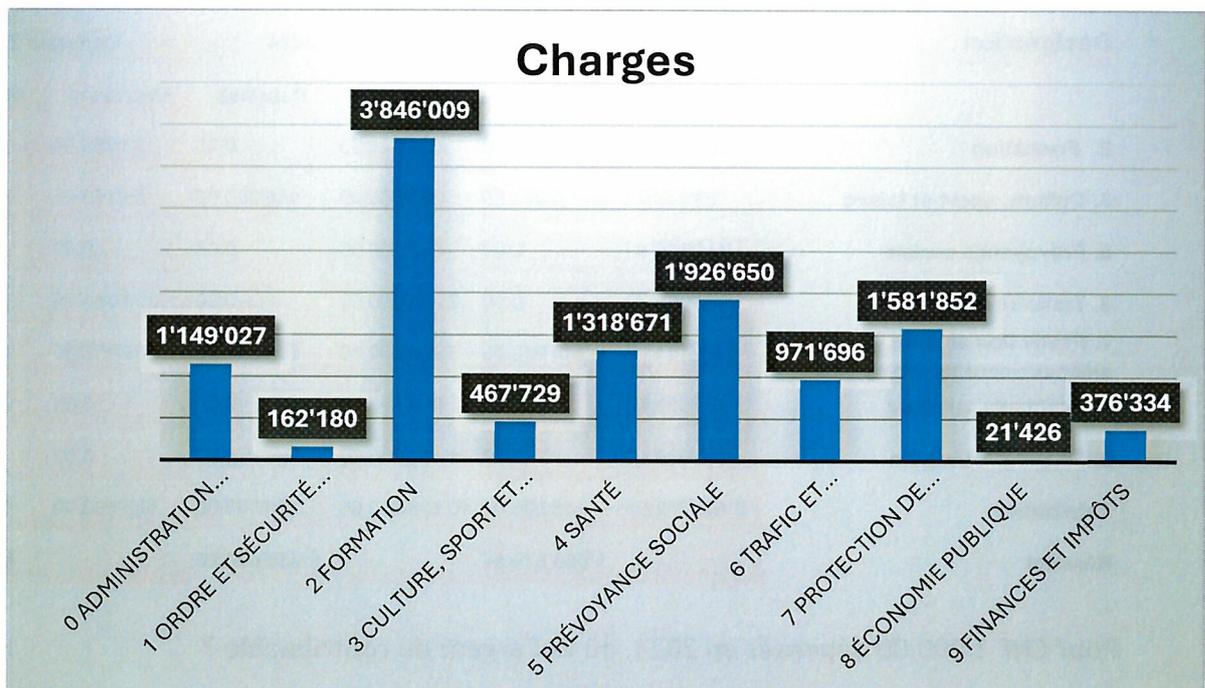
Récapitulatif du compte des investissements :

Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2. Formation	287'737.44	0.00	822'000.00	0.00	33'288.90	0.00
3. Culture, sport et loisirs	63'938.25	3'974.00	980'000.00	145'000.00	56'653.65	4'716.65
5. Prévoyance sociale	316'310.82	0.00	392'000.00	0.00	0.00	0.00
6. Trafic/Télécommunic.	185'665.25	0.00	2'285'000.00	0.00	198'864.90	-23'443.30
7. Protection environ. & aménagement territoire	943'111.25	144'922.05	3'624'000.00	575'000.00	496'755.55	151'017.05
8. Economie publique	139'009.00	0.00	600'000.00	0.00	0.00	0.00
9. Finances et impôts	200'000.00	0.00	1'400'000.00	0.00	0.00	0.00
Totalisation	2'135'772.01	148'896.05	10'103'000.00	720'000.00	785'563.00	132'290.40
Résultat		1'986'875.96		9'383'000.00		653'272.60

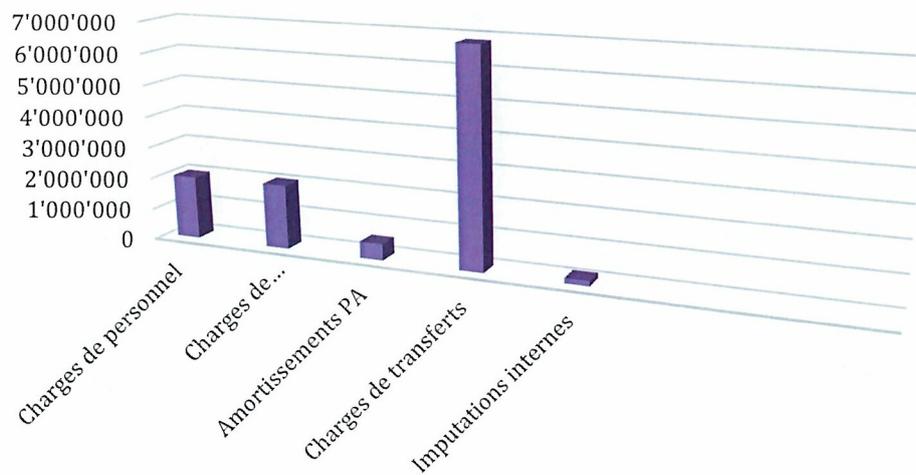
Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2024, où va l'argent du contribuable ?



Répartition des charges communales



REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



Pour des informations plus détaillées, veuillez-vous référer au message du Conseil communal relatif aux comptes 2024.

7. Développement durable

Ce dicastère est géré par Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale. Le texte ci-dessous a été rédigé par Christophe Labaloue, délégué à l'énergie et au développement pour la Commune de Neyruz. Le développement durable étant transversal à tous les dicastères, ce point de situation a été élaboré avec la collaboration de tous les conseillers et conseillères communaux.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la stratégie de développement de Neyruz : <https://www.neyruz.ch/energie/agenda-2030>

Point de situation sur l'Agenda 2030 de la Commune de Neyruz

Pour rappel, l'Agenda 2030 a pour but de canaliser les efforts des pays membres de l'ONU sur 17 objectifs de développement durable (ODD) jusqu'à 2030 et couvrant les dimensions économiques, sociétales et environnementale de l'activité humaine. La Suisse contribue à cet engagement collectif au travers de son Agenda 2030. Le Canton de Fribourg en a fait de même au travers de sa stratégie de développement durable. Neyruz leur a emboité le pas fin 2022 avec son Agenda 2030. Sa mise en œuvre a débuté en 2023. 2024 est donc la 2ème année de mise en œuvre. En voici les éléments clés.

L'objectif 2024 était d'assurer le déploiement de 75 actions. La mise en œuvre s'est aussi bien déroulée en 2024 avec un taux de mise en œuvre de nos actions proche de 80%. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de succès pour 2024 couvrant chacun des axes de notre Agenda 2030 (social, environnemental, économique, collaboration inter-communale).

Concernant l'**axe social (ODD 3,4,5,10,11)**, le lancement d'un service de transport local et la mise en place de tables d'hôtes et de bistro avec ProSenectute ont contribué au soutien aux aînés, à la mixité et à la cohésion sociale. A noter aussi l'approche « zéro déchets » déployées pour les petits déjeuners villageois. Afin de conserver un enseignement de qualité et développer la culture, le projet de Maison P'tit Bonheur a été lancé, le lauréat du concours pour l'agrandissement de l'école a été désigné et un abonnement culturel est maintenant offert aux jeunes majeurs. Sur le thème du bien-être, de la santé et du sport, la participation en augmentation à Midnight Sport est à souligner, en plus du projet de construction d'une nouvelle place de jeux au Simon qui a été validé. Enfin, sur le thème employeur exemplaire, le règlement du personnel mis à jour pour revue par le Conseil Général en 2025.

Sur l'**axe environnemental (ODD 2,6,7,11,12,13,15)**, les énergies renouvelables et les économies d'énergie ont été mises à l'honneur avec l'installation d'une nouvelle PAC pour les bâtiments communaux. Le lancement d'une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie dans les bâtiments communaux, complétée par des ateliers économies d'énergie avec l'administration, l'édilité et le corps enseignant, ainsi qu'un atelier participatif bilan carbone avec les habitants. Sans oublier l'achat de nouveau matériel électrique (tronçonneuse et tondeuse). En ce qui concerne l'eau et la biodiversité : tarif progressif de l'eau approuvé par le Conseil Général, floraison de la route en face de la Chaumière, atelier prairie fleurie avec les écoliers.ères et villageois.es.



Objectifs et actions 2022 à 2026 (et au-delà jusqu'à 2030)	Implication	Budget 2023	Suivi fin- 2023	Budget 2024	Suivi fin- 2024	Budget 2025	2026	2027+
I. Axe Social								
Soutien des aîné-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle, intégration des jeunes et renforcement de la cohésion sociale - ODD 3, 10, 11								
Soutien des aîné-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle								
Réalisation du concept Senior+	E&I	5'000.00		3'000.00		3'000.00		
Création d'un document regroupant les adresses et téléphone utiles aux aîné-e-s (d'une page informative dans l'Ecureuil et sur le site de Neyruz ; Diffusion d'un document informatif pour les aîné-e-s arrivant à Neyruz)	E&I		Fait					
Mise en place de cours de base en informatique (avec les jeunes)	E&I				Pas fait		x	
Mise en place d'un service de courses alimentaires	E&I		Pas débuté				x	
Organisation d'ateliers (dont ProSenectute)	E&I		Pas débuté		Fait		x	
Jardins potagers partagés	E&I		Fait		Fait		x	
Récupération des déchets pour les personnes âgées et à mobilité réduite et en	CC	1'500.00	Fait	1'500.00	En cours	1'000.00	x	x
Mise en place d'un service de transports local	E&I	4'000.00	Fait	3'000.00	Fait		x	
Repas à domicile	E&I	3'300.00	Fait	2'790.00	Fait	3'020.00	x	x
Analyse pour la création d'appartements adaptés pour sénior-e-s	CC		En cours		En cours		x	
Réalisation d'activités et d'événements villageois liés à la commission Entraide (par exemple : rencontres de printemps, entraide entre voisin-e-s / tandems jeunes-aîné-e-s, collaboration Ecole/Jeunesse/EMS, réseau de personne ressources, mise en valeur du travail des citoyennes neyruziennes)	E&I	6'000.00	En cours	6'000.00	Fait	6'000.00		
		-1'000.00						
Promotion de la santé et intégration des jeunes (mandat REPER)								
Actions socio-éducatives, permanence sociale de rue, accompagnements individuels ou familiaux, coaching de projets, démarche communautaire, travaux en réseau et partenariats	E&I	40'000.00	Fait	40'000.00	Fait	36'500.00		
		-10'000.00					x	x
Promotion de la cohésion sociale								
Organisation de divers événements (balades gourmandes avec les sociétés locales, marchés, petits déjeuners villageois, projet de skatepark provisoire et mobile "pumptrack", etc)	CSL	5'500.00	Fait	7'000.00	Fait	10'000.00		
Exploitation du four à pain	CSL	1'200.00	Fait	1'200.00	Fait	1'200.00	x	x
Mise en place d'un calendrier des manifestations communales	CSL		Fait		Fait		x	x
Soutien financier aux sociétés sportives et culturelles et soutien à la promotion de leur activité	CSL		Fait		Fait		x	x
Dons pour diverses manifestations	CSL	1'000.00	Fait	2'800.00	Fait	2'000.00	x	x
Noël des aîné-e-s	CSL	5'000.00	Fait	6'000.00	Fait	6'000.00	x	x
Subvention fête nationale	CSL	3'000.00	Fait	3'000.00	Fait	3'000.00	x	x
Dons aux nonagénéaires	CC	3'000.00	Fait	3'000.00	Fait	2'500.00	x	x
Participation financière de la commune à Fribourg solidaire (1CHF par an par habitant-e) et diverses associations	CC	5'000.00	Fait	5'000.00	Fait	5'000.00	x	x
Soutien ponctuel aux jeunes sportives/sportifs et artistes	CSL	1'000.00	Fait	1'000.00	Fait	1'500.00	x	x
Accès à un enseignement de qualité et promotion de la culture, ODD 4 et 10								
Soutien à la bibliothèque mixte Terre-Lune, collaboration avec les bibliothèques locales	CC	52'000.00	En cours	53'785.00	En cours	63'050.00	x	x
Analyse d'un projet de maison de la culture incluant bibliothèque et espace interculturel	CSL							x
Boîtes à livres	CSL	0.00	Fait	0.00		0.00	x	x
Valorisation de la Ludothèque	CSL		Fait		Fait			
Célébration de la majorité citoyenne (AG culturel offert ou autre, repas et sortie)	CSL	2'000.00	Fait	0.00	Fait	3'500.00	x	x
Achat d'abonnements bibliothèques diverses	CSL	2'000.00	Fait	2'000.00	Fait	2'000.00	x	x
Réalisation d'un plan de mobilité scolaire (dont semaine sans voiture à l'école et trajet scolaire plus ludique et social)	Conseil Parents		Pas débuté					
Organisation d'actions sensibilisant les familles au développement durable, dont canapé forestier	Conseil Parents		Fait		En cours		x	x
Implication des aîné-e-s à l'école	Conseil Parents		Fait		Fait		x	x
Organisation d'événements (lots des enfants, vente de sapins, jus de pommes, les Médiévales, présence dans les marchés neyruziens, carnaval, etc)	Conseil Parents		Fait		Fait		x	x
Agrandissement du périmètre scolaire, respectant les 3 dimensions du développement durable	CC		En cours		Fait		x	x
Accessibilité du village pour toutes et tous - ODD 10								
Amélioration l'accès à l'information pour les habitants sur le site internet de Neyruz et/ou avec l'aide d'autres outils numériques ("application i-saraine")	CC		Fait		Fait		x	x
Accès adaptés aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux	CC		Fait		Fait		x	x
Projet d'amélioration de l'accès aux quais CFF			En cours		Fait			
Démarches pour l'implantation d'un centre de santé dans le village	CC				En cours		x	x
Employeur exemplaire et égalité homme-femme, ODD 3, 5 et 10								
Cadre de travail attractif	CC		En cours		Fait		x	x
Promotion de l'égalité homme-femme dans les services communaux (salaires et nombre de personnes)	CC		Fait				x	x
Promotion du langage épïcène	CC		Fait				x	x
Promotion des femmes dans les futures élections communales	CC							
Analyse d'une mise en place d'un système AES avec des horaires étendus et d'un soutien à la garde des enfants adaptée au nouveau monde du travail et à tous engagements personnels ou politiques	CC						x	x
Favoriser le bien-être, santé et pratique du sport - ODD 3								
Installation de défibrillateurs sur le territoire communal et mise en place de cours gratuits à la population pour leur utilisation	CSL	6200	Fait	500.00	Pas fait	250.00		
Consultation de puériculture organisé par la Croix-rouge (soutien financier de la Commune)	CC	9800	Fait	10'800.00	Fait	10'900.00	x	x
Mise en place de groupes de pratique de sports menés par les habitant-e-s	CSL		Pas débuté				x	x
Mise en place de boîtes contenant des éléments de sport et de jeux à emprunter pour usage public (projet "box-up")	CSL	1900	Fait	3'000.00	En cours	4'000.00	x	
Projet "MidnightSport" pour les jeunes	CSL	25000	Fait	28'000.00	Fait	28'000.00		
Amélioration de la zone d'intérêt général Les Simon	CC		Pas débuté		En cours			
Entretien Panorama, parcours Ecureuil	CC	2500	Fait	2'000.00	Fait	2'500.00	x	x
Entretien Place Les Simon	CC	1000	Fait	1'000.00		1'000.00	x	x
Entretien zone de détente Les Simon	CC	2000	En cours	10'000.00	En cours	20'000.00	x	x
Entretien de la passerelle Neyruz-Ecuwillens	CC		En cours		Pas fait			

II. Axe environnemental								
Utilisation et promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique des bâtiments - ODD 7 et 13								
Utilisation d'énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics								
Définition d'un plan d'actions d'économie d'énergie	CC		Fait		En cours		x	x
Etude pour l'optimisation énergétique de l'ensemble de ses bâtiments communaux (étude de faisabilité assainissement de la Maison communale, complexe communal, école et Simon)	CC et Neyergie	21'200.00	Fait		En cours			
Raccordement du chauffage à distance à l'Aigle Noir	CC et Neyergie		Fait					
Renouvellement de la centrale de chauffe	CC et Neyergie		Fait		Fait			
Optimisation/assainissement de l'éclairage public	CC		En cours		Fait		x	x
Sensibilisation du personnel communal aux économies d'énergie la transition énergétique et/ou autres thèmes liés aux développement durable	CC		En cours		Fait		x	
Label Cité de l'énergie (retrait en 2023)	3E	1'600.00	Fait	0.00		0.00		
Enercoach	3E	350.00	Fait	350.00	En cours	0.00		
Bilan CO2 et mesures	3E	15'000.00	Fait	16'000.00	Fait	16'000.00	x	
Promotion et soutien de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments privés								
Subventions communales pour réduction des émissions CO2 (promotion des installations photovoltaïques, changement de chauffage et isolation des bâtiments chez les privés)	3E	40'000	Fait	40'000.00	Fait		x	
Sensibilisation des Neyruziennes et Neyruziens (Conférences sur l'assainissement énergétique pour les privés, Offre de cafés-conseils CCRB, Conversation Carbone, Fresque du climat, Nuit des étoiles (en août), alimentation durable)	3E	5'000.00	Fait	4'000.00	Fait		x	x
Gestion durable de l'eau - ODD 6								
Optimisation et vérification systématique du coefficient de ruissellement (CR) par l'administration	CC		En cours		Fait		x	x
Règlement EU/EP - promotion des mesures incitatives	CC		En cours		Fait		x	x
Mise en place d'un traitement des micropolluants (EU)	CC		En cours		Fait		x	
Traitement des chloroalcools de EP	CC		Pas débuté		Pas fait			
Promotion d'une utilisation durable de l'eau et sensibilisation	CC		Pas débuté		Pas fait		x	x
Protection de la biodiversité - ODD 2 et 15								
Respect strict de l'indice "Iver" pour les nouvelles constructions	CC		Fait				x	
Elaboration de bonnes pratiques en matière de biodiversité	CC		En cours		En cours			
Cours jardinage ou prairie fleurie	3E		Fait		Fait			
Visite de la forêt de Neyruz, ouverte au public, par le Service des forêts et de la nature	3E		Fait				x	x
Arborisation des lieux publics et dans tous nouveaux projets d'aménagement avec amélioration régulière des places existantes, prairies fleuries et bandes de fleurs sur des tronçons de bords de route et aux alentours de bâtiments communaux, parcs et jardins	CC	10'000.00	Fait	10'000.00	En cours	10'000.00	x	x
Pas d'utilisation d'engrais minéraux ni de produits de synthèses (dans la mesure du possible) dans tous les entretiens d'espaces verts - de la part de la Commune	CC		Fait				x	x
Augmentation de plantations de haies dans les zones agricoles pour augmenter la biodiversité et limiter l'érosion	CC		Fait		Fait		x	
Incitation des agriculteurs neyruziens à rentrer dans réseaux agro-écologique Sarine-Ouest - commune a pris en charge 50% des frais de participation	CC	7'500.00	Fait	6'000.00	Fait	6'000.00	x	
Etude de faisabilité de mise à ciel ouvert du ruisseau Pré Aubert	CC				Fait		x	
Développement d'une mobilité durable - ODD 11								
Groupe de travail pour interconnexions mobilité douce Neyruz-Avry, ainsi que pour les déplacements de loisirs Neyruz et communes voisines	CC		Fait		Fait		x	x
Finalisation des zones 30 et 20km/h et promotion du réseau Pédibus et Vélobus	CC	18'000.00	En cours	inv.	En cours		x	x
Adaptation progressive (bilan carbone neutre) des véhicules/engins communaux, comprenant déjà 2 vélos électriques	CC		En cours		Fait			
Mise à disposition de cartes journalière dans la Commune Achat 2 cartes et 4 dès 2023	CC	56'000.00	Fait	0.00				
Ventes annuelles		-49'000.00		0.00				
Analyse de la mise à disposition d'une voiture électrique auprès de la population	3E		Pas fait		Fait			
Plan de mobilité durable pour le personnel communal	CC		Pas fait		Pas fait		x	x
Chemin d'amélioration foncière	CC							
Création de quartiers ou constructions durables - ODD 11 et 12								
Prise en comptes de critères de durabilité pour les nouveaux quartiers ou constructions	CompAL		Fait		Fait		x	x
Limitation des déchets - ODD 12 et 13								
Journée coup de balai pour l'école primaire et la population, accentuation du tri à l'école et explications sur le recyclage et présentation de la déchetterie	CC		Pas fait		En cours		x	x
Deux compacteurs sont accessibles durant toute la journée	CC	33'000.00	En cours		En cours			
Utilisation de la vaisselle réutilisable pour les événements villageois (avec participation financière de la Commune)	CC	4'800.00	Fait	3'000.00	Pas fait		x	x
III. Axe économique								
Soutien aux entreprises et commerces neyruziens, création de circuits courts et valorisation des zone d'activités - ODD 8 et 12								
Création d'un cercle d'entreprises et petits déjeuners Entreprises (2/an) et actions selon leur besoin	3E	1'000.00	Fait	2'000.00	Fait	2'400.00	x	x
Comptoir ou événement pour promouvoir les entreprises locales (nouveau depuis 2022)	3E	1'000.00	Fait	1'500.00	Fait	1'000.00	x	x
Feuillet dans Ecoreuil et sur site internet	3E	2'000.00	Fait	0.00	Fait	0.00	x	x
Réalisation d'un guide de bonnes pratiques ou charte pour les achats responsables (pour l'administration)	3E		Pas fait		Pas fait		x	x
Offre de bons Commerçant-e-s à la population pour des actions ciblées		0.00						
Valorisation des zones d'activités neyruziennes	CC		En cours				x	x
IV. Collaboration intercommunale								
Collaboration et échange avec les autres communes, ODD17								
Organisation d'échanges d'expériences annuels sur le développement durable avec les Communes de Sarine Ouest et au-delà	CC		Fait		Fait		x	x
Partage d'expérience (par exemple assainissement de l'éclairage public, solutions photovoltaïques dont les communautés d'autoconsommation et ateliers de réparations, etc)	CC		Fait		Pas fait			
TOTAL		371'200		279'225		251'320		
Augmentation budgétaire 2022 à 2023 et 2023 à 2024		163852		-91'975				

Concernant l'axe économique (ODD 8,12), outre le comptoir des entreprises et les petits déjeuner, du matériel de promotion a été mise en place pour soutenir les entreprises locales (sticker QR code).

Enfin sur l'axe collaboration inter-communale pour l'Agenda 2030 (ODD 17), l'échange d'expérience intercommunal annuel sur le développement durable a été organisé avec les communes de Sarine-Ouest et des communes invitées (Corminboeuf, Granges-Paccot).

En conclusion, la dynamique de lancement de 2023 est maintenue en 2024. L'Agenda 2030 neyruzien devient une réalité au fil du temps. Notre engagement se poursuit en 2025 avec 66 actions et un nouveau bilan vous sera évidemment communiqué début 2026.

8. Conclusion et proposition

Par l'élaboration de ce rapport de gestion de la Commune de Neyruz, le Conseil communal a répondu aux attentes de la législation sur les finances communales.

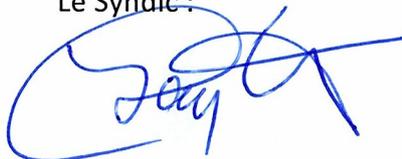
Il propose au Conseil général de lui donner décharge pour le rapport de gestion de l'année 2024.

Veillez croire, Madame la Présidente, Madame la Vice-Présidente, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, à l'expression de notre parfaite considération.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 31 mars 2025

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :



Jean-Pierre Corpataux



Le Secrétaire :



Nicolas Wolleb